RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS PARTICIPATIFS

« ADULTISME »

Pour l'OKAJU

Octobre 2026

Version complète en ligne

Rapport rédigé par Magali DE ROCCO, tierce experte freelance et

Marzenka KREJCIRIK, experte en protection de l'enfance et en droits de l'enfant à l'OKAJU

Sommaire

1 Contexte 4

2 Adultisme 4

3 Participants 4

4 Méthodologie 5

4.1 Ateliers avec les enfants et les jeunes 6

4.1.1 Accueil et découverte des droits 6

4.1.2 Associations de mots : partir des représentations 7

4.1.3 Photolangage : qui décide ? 7

4.1.4 Comment les adultes se comportent avec nous 8

4.1.5 Mini-questionnaire : droits abordés et modalités de réponse 9

4.1.6 Gestion des situations sensibles 11

4.1.7 Clôture et restitution 11

4.2 Focus groupe avec les professionnels 11

5 Présentation des résultats par population cible 13

5.1 L'adultisme selon les enfants 13

5.1.1 Connaissance des droits 13

5.1.2 Associations de mots : représentations des enfants 14

5.1.3 Photolangage 16

5.1.4 Comment les adultes se comportent avec nous 16

5.1.5 Mini-questionnaire par gommettes : expériences rapportées par les enfants 19

5.1.6 Conclusion intermédiaire 22

5.2 L'adultisme selon les jeunes 23

5.2.1 Présentation des résultats 23

5.2.2 Connaissance des droits 23

5.2.3 Associations de mots : représentations des jeunes 25

5.2.4 Photolangage 25

5.2.5 Comment les adultes se comportent avec nous 26

5.2.6 Exercice des gommettes 27

5.2.7 Conclusion intermédiaire 28

5.3 L'adultisme selon les professionnels 30

5.3.1 Présentation des résultats 30

5.3.2 Associations de mots : représentations des professionnels 31

5.3.3 Perceptions de l'adultisme et rapports de pouvoir 32

5.3.4 Manifestations quotidiennes : paroles et attitudes 32

5.3.5 Exercice des gommettes 33

5.3.6 Adultisme institutionnalisé : « Comprendre l'adultisme dans les procédures, les postures, les discours » 35

5.3.7 Pistes pour enrayer l'adultisme : temps de co-construction 36

5.3.8 Conclusion intermédiaire 39

6 Synthèse comparative : regards croisés sur l'adultisme 41

6.1 Enfant et adulte : de l'âge au pouvoir d'agir 41

6.2 Le pouvoir de décision : une asymétrie largement partagée 42

6.3 Être écouté ne signifie pas nécessairement avoir de l'influence 42

6.4 Les relations positives : écoute, respect, disponibilité et accompagnement 43

6.5 Les situations problématiques : du vécu individuel au phénomène structurel 43

6.6 Corps, vie privée et violences : un enjeu distinct de la participation 44

7 Conclusion générale 45

8 Recommandations 46

8.1 Faire de l'écoute un processus qui peut produire un effet 46

8.2 Rendre les règles compréhensibles et explicables 46

8.3 Créer davantage d'espaces de codécision 46

8.4 Développer les pratiques professionnelles réflexives autour de l'adultisme 46

8.5 Examiner les institutions à travers le regard de l'enfant 46

8.6 Renforcer la connaissance des droits, notamment du droit à la participation 48

8.7 Ne pas opposer protection et autonomie 48

8.8 Prévenir les violences et les humiliations dans les relations éducatives 48

8.9 Respecter les limites corporelles et la vie privée 48

8.10 Rendre l'aide et les voies de plainte accessibles et sûres 48

8.11 Traiter effectivement les signalements concernant des professionnels 48

8.12 Ouvrir les instances de participation à tous les enfants et jeunes 49

8.13 Associer les parents à la réflexion sur l'adultisme 49

8.14 Maintenir une interdiction légale explicite de toutes les violences envers les enfants 49

9 Bibliographie et sources 49

Annexe 1 : Gestion des situations sensibles pendant le mini-questionnaire 51

Annexe 2 : Enfants : connaissance des droits 52

Annexe 3 : Enfants : associations de mots 53

Annexe 4 : Enfants : photolangage 57

Annexe 5 : Enfants : comportements des adultes par contexte 61

Annexe 6 : Jeunes : associations de mots 70

Annexe 7 : Jeunes : photolangage 71

Annexe 8 : Jeunes : comportements des adultes par contexte 72

Annexe 9 : Professionnels : associations de mots 74

1 Contexte

Dans le cadre du rapport annuel de l'OKAJU 2026, cinq ateliers participatifs sur l'adultisme ont été organisés : quatre avec des enfants de 10 à 12 ans dans des écoles du pays de juin à juillet 2026[1] et un avec des jeunes, le 11 septembre, à l'OKAJU. Un focus groupe avec des professionnels de terrain a également eu lieu le 25 septembre 2026. La démarche visait à recueillir leurs expériences et leurs perceptions des rapports entre enfants et adultes, et à comprendre comment l'adultisme peut se manifester au quotidien et dans les pratiques professionnelles.

Pour ce faire, différentes activités ont été proposées, chacune visant à explorer un aspect spécifique en lien avec l'adultisme. Ce rapport présente les résultats des ateliers et du focus groupe, puis une synthèse comparative, une conclusion générale et des recommandations.

Cette version complète réunit les analyses, les graphiques et les recommandations. Les résultats détaillés sont regroupés par activité dans les annexes 2 à 9 ; les écoles y sont désignées par un numéro (école 1 à 4).




Ateliers participatifs avec des enfants de 10 à 12 ans, 2026

2 Adultisme

ManuEla Ritz (2012) décrit l'adultisme comme la manière dont les adultes gèrent le déséquilibre de pouvoir qui existe entre, d'une part, les enfants et les adolescents, et d'autre part, les adultes.

Le terme se compose du mot anglais *adult* (« adulte ») et du suffixe *-ism*. Le suffixe *-isme* renvoie souvent à une structure de pouvoir sociale, comme dans les termes sexisme, racisme, validisme (hostilité envers les personnes en situation de handicap), âgisme (discrimination envers les personnes âgées), hétérosexisme, etc. Ritz indique que l'adultisme renvoie aux attitudes et comportements d'adultes qui partent du principe qu'ils seraient plus intelligents, plus compétents, simplement meilleurs que les enfants et les adolescents, et qu'ils peuvent donc ignorer leurs opinions et leurs points de vue. L'adultisme est une structure sociale de pouvoir et de discrimination.

3 Participants

Les enfants

[1] Les ateliers ont eu lieu les 15, 22 et 29 juin 2026, ainsi que le 6 juillet 2026.

Au total, 54 enfants, dont 24 filles et 30 garçons, âgés de 10 à 12 ans et scolarisés au cycle 4.2 (6ème année de primaire), ont participé aux ateliers dans quatre écoles primaires.

Les quatre écoles ont été choisies pour diversifier les contextes géographiques, linguistiques et scolaires : une école privée de section française, une école publique internationale de section anglaise et deux écoles publiques luxembourgeoises.

École Sainte-Sophie	10 élèves (5 filles, 5 garçons)
École Bettembourg Ëm de Bëchel	12 élèves (3 filles, 9 garçons)
École internationale EIMAB	19 élèves (9 filles, 10 garçons)
École Parc Hosingen	13 élèves (7 filles, 6 garçons)

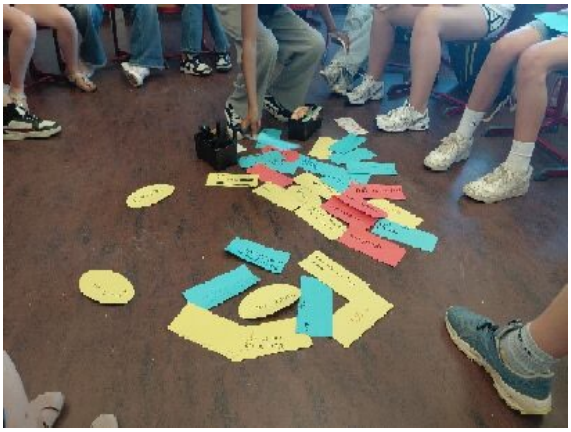
La participation aux ateliers était soumise à l'autorisation préalable des parents. Certains enfants des classes concernées n'ont donc pas pu y prendre part, faute d'autorisation parentale, et ont été accueillis dans une autre classe pendant l'atelier. Ceci pourrait traduire une inquiétude de certains parents face au thème de l'atelier, qui abordait le pouvoir des adultes, les punitions et le respect de l'intimité.

Les jeunes

Au total, six jeunes de 15 à 25 ans, dont 3 du groupe « *OKAJU Young Advisors* » et 3 du groupe « *OKAJU Junior Experts* », ont été consultés lors d'un atelier en septembre 2026. Les Young Advisors sont des adolescents engagés auprès de l'OKAJU, qui apportent leur expérience et leur point de vue aux travaux de l'OKAJU et participent à ses actions en faveur des droits de l'enfant ; les *Junior Experts* sont d'anciens *Young Advisors* qui poursuivent leur engagement après leur majorité[2].

Les professionnels

Des professionnels de différents horizons travaillant avec et/ou pour des enfants ont été invités à participer au focus groupe sur l'adultisme. 11 professionnels ont participé au focus groupe du 25 septembre 2026. La liste des participants et les secteurs couverts figurent dans la partie 5.3.

Les participants réunis en cercle et les premiers mots-clés déposés au sol

4 Méthodologie

La démarche associait des ateliers avec des enfants et des jeunes à un focus groupe avec des professionnels. Les supports permettaient d'explorer les relations entre enfants et adultes à partir de mots, d'images et de situations concrètes, puis de les mettre en lien avec les droits de l'enfant. Le

[2] Le programme Young Advisors de l'OKAJU est décrit ici : https://www.okaju.lu/oya/.

déroulement scolaire fourni constitue le cadre prévu ; les résultats du rapport renseignent les adaptations et les échanges effectivement rapportés.

4.1 Ateliers avec les enfants et les jeunes

Les ateliers duraient environ 90 minutes et comportaient diverses activités ludiques et participatives : accueil, échange sur les droits, activités d'expression, création de posters, mini-questionnaire et clôture. Des activités étaient individuelles et d'autres en petits groupes. Le thème était d'abord présenté comme une discussion sur les relations entre enfants et adultes, sans introduire immédiatement le mot « adultisme », afin de ne pas orienter les premières réponses.

4.1.1 Accueil et découverte des droits

L'atelier débutait par une présentation de l'OKAJU et un échange sur les droits de l'enfant. Les participants indiquaient s'ils connaissaient ces droits en se plaçant près des nuages « oui » ou « non », puis étaient invités à citer des exemples. Le déroulement prévoyait ensuite de présenter, à l'aide de l'affiche de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CRDE), quatre repères : la non-discrimination, le droit d'être entendu, le respect de la vie privée et la protection contre les violences, afin d'orienter les enfants et les jeunes vers les droits qui sont violés par l'adultisme.



Connaissance des droits de l'enfant

L'échange partait ainsi des connaissances des participants pour introduire les droits mobilisés dans les activités suivantes.




Présentation de l'OKAJU et des droits de l'enfant à l'aide de l'affiche de la Convention

4.1.2 Associations de mots : partir des représentations

L'activité d'association de mots invitait les enfants et les jeunes à définir, avec leurs propres mots, « enfant », « adulte », « être petit » et « être grand ». Leurs représentations servaient de point de départ pour aborder ensuite l'adultisme, sans imposer d'emblée des catégories adultes. Cette activité s'est appuyée sur celle présentée par ManuEla Ritz dans *« Kindsein ist kein Kinderspiel. Adultismus – (un)bekanntes Phänomen* » (2012, p. 12).

Les verbatims sont conservés dans leur langue originale. Les fautes d'orthographe, de grammaire et de ponctuation ont été corrigées en conservant le sens et le registre des propos.




Associations de mots : les enfants définissent librement les mots-clés

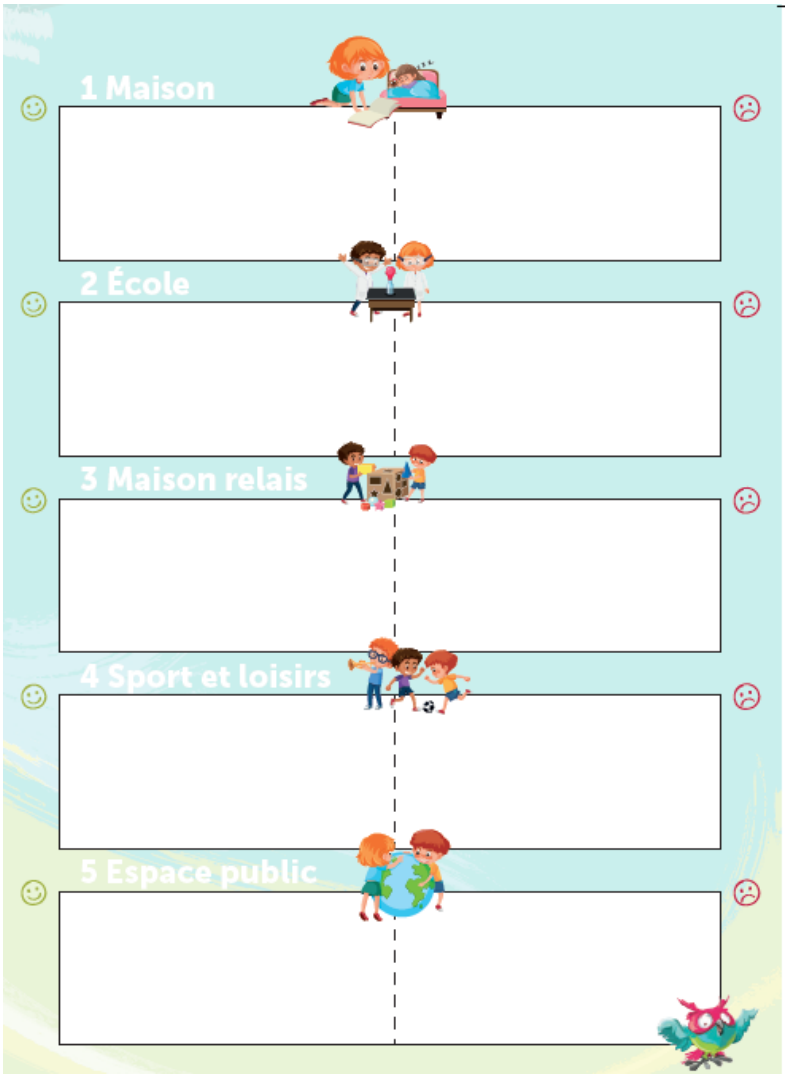
4.1.3 Photolangage : qui décide ?

La troisième activité, menée sous forme de photolangage, visait à explorer la manière dont les participants perçoivent les relations de pouvoir entre enfants et adultes. Trois images différentes ont été présentées aux enfants et aux jeunes, accompagnées de la question : « *Qui prend les décisions ici ? Qui*

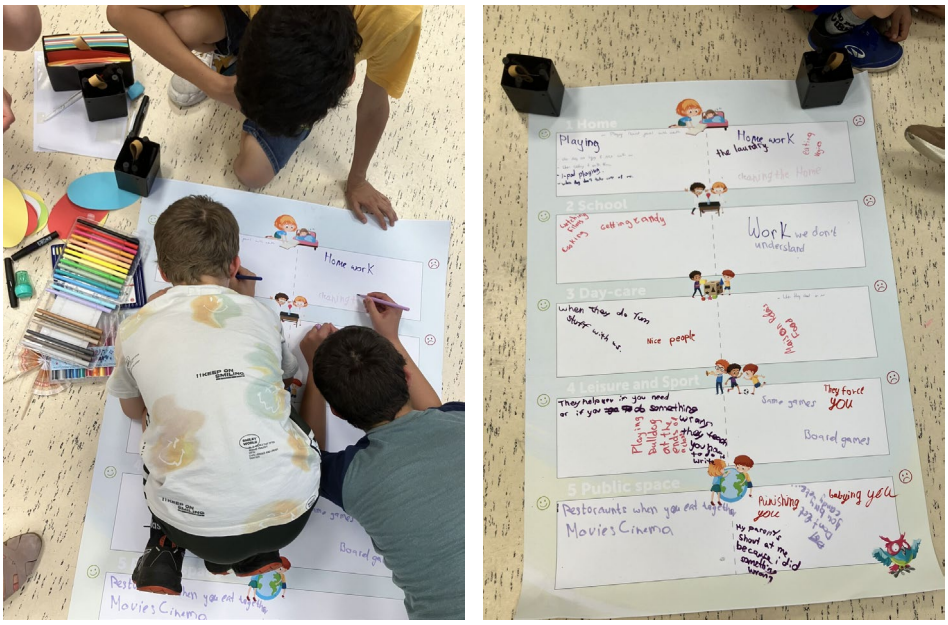
a le pouvoir ? ». L'activité a ainsi permis de faire émerger et de discuter les représentations associées au pouvoir, à la prise de décision et aux rôles respectifs des enfants et des adultes.

4.1.4 Comment les adultes se comportent avec nous

La quatrième activité, « Comment les adultes se comportent avec nous », visait à identifier, dans différents contextes, les situations où les enfants et les jeunes apprécient la posture des adultes et celles où ils ne l'apprécient pas. Les participants remplissaient un poster à deux volets : d'un côté, les comportements des adultes qu'ils apprécient ; de l'autre, ceux qu'ils n'apprécient pas. Ils pouvaient écrire ou dessiner des exemples concernant la maison, l'école, la maison relais, les sports et loisirs, et l'espace public. Le déroulement prévoyait de travailler en petits groupes, chacun accompagné d'un adulte.



Support vierge de l'activité « Comment les adultes se comportent avec nous »



« Comment les adultes se comportent avec nous » : attitudes appréciées et non appréciées

4.1.5 Mini-questionnaire : droits abordés et modalités de réponse

Le mini-questionnaire proposait de répondre par gommettes à six questions introduites par « *Est-ce que ça vous est déjà arrivé…* ». Le poster prévoyait trois modalités : « oui », « non » et « je ne veux pas répondre », sans devoir raconter la situation ni justifier son choix. Les questions reliaient les expériences évoquées à quatre droits de la CRDE :

- **Non-discrimination (article 2)**

« Vous est-il déjà arrivé qu'un adulte ne vous prenne pas au sérieux juste parce que vous êtes un enfant / plus jeune ? »

- **Droit d'être entendu et pris en considération (article 12)**

« Vous est-il déjà arrivé que vous vouliez donner votre avis ou vous plaindre (qu'une situation n'était pas juste), mais que l'adulte ne vous a pas vraiment écouté/pris au sérieux, et rien n'a changé ? » (p. ex. à la maison, à l'école, …)

- **Respect des limites corporelles et de la vie privée (article 16, en lien avec la protection prévue à l'article 19)**

« Vous est-il déjà arrivé qu'un adulte vous force à faire un bisou ou un câlin à quelqu'un alors que vous ne vouliez pas ? »

« Vous est-il déjà arrivé qu'un adulte fouille dans vos affaires ou votre chambre (cartable, sac, téléphone…) sans vous demander ? »

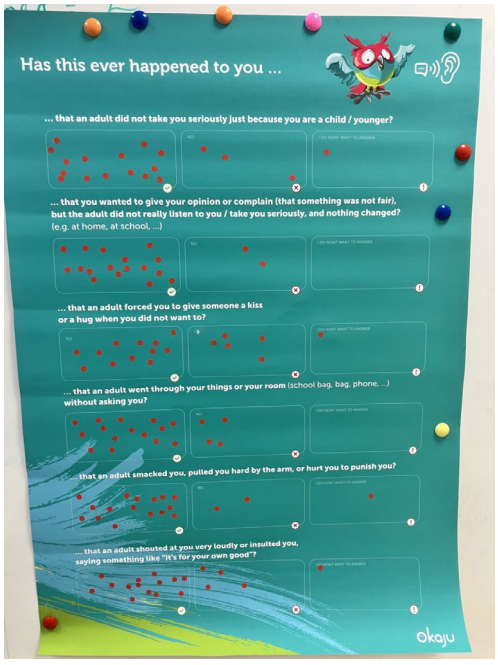
Le déroulement réunissait ces deux questions sous le même repère pour aborder le respect des limites corporelles et de l'intimité.

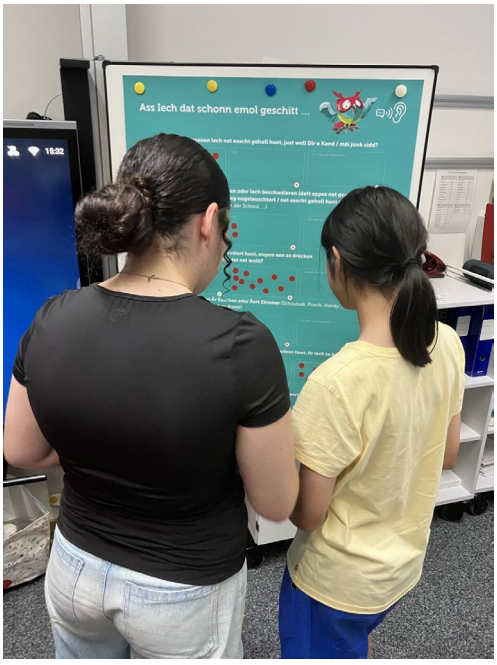
- **Protection contre les violences physiques et psychiques (article 19)**

« Vous est-il déjà arrivé qu'un adulte vous donne une fessée, vous tire fort par le bras ou vous fasse mal pour vous punir ? »

« Vous est-il déjà arrivé qu'un adulte vous crie dessus très fort ou vous insulte en disant quelque chose comme "c'est pour ton bien" ? »

Les réponses des enfants sont présentées dans la sous-partie consacrée au mini-questionnaire par gommettes.





Recueil quantitatif à l'aide de gommettes sur les posters

4.1.6 Gestion des situations sensibles

Une procédure avait été prévue au cas où les questions du mini-questionnaire susciteraient une réaction émotionnelle difficile, raviveraient une expérience douloureuse ou feraient émerger une situation préoccupante. En amont des ateliers, les enseignants avaient été consultés par les animatrices pour identifier la personne à solliciter dans cette éventualité, notamment un éventuel délégué à la protection des élèves. Dans les quatre écoles, les enseignants se sont désignés eux-mêmes comme personnes de référence.

La procédure prévoyait d'accueillir le ressenti de l'enfant sans jugement et de ne pas approfondir la situation devant le groupe. Elle précisait d'informer les enfants de la possibilité d'échanger individuellement avec l'équipe de l'OKAJU ou l'adulte de référence dans l'école, à la fin de l'atelier ou ultérieurement, s'ils se sentaient mal à l'aise ou préoccupés. Cette procédure est reproduite à l'annexe 1.

4.1.7 Clôture et restitution

Le déroulement prévoyait une clôture reprenant les exemples des enfants pour expliquer l'adultisme dans un langage accessible et le relier aux droits abordés. Ensuite, une invitation à la présentation du rapport destinée aux enfants, incluant les résultats des ateliers, a été annoncée aux enfants. À l'issue des ateliers, les participants ont reçu un *goody bag* contenant du matériel de promotion de l'OKAJU, ainsi qu'un jeu de cartes UNO personnalisé aux couleurs de l'OKAJU ou un parapluie illustrant les droits de l'enfant.

4.2 Focus groupe avec les professionnels

Le focus groupe du 25 septembre 2026 a réuni 11 professionnels. Les 11 participants couvraient les secteurs suivants : droits de l'enfant, santé mentale, thérapie familiale, éducation formelle et non formelle, éducation à la citoyenneté (*politesch Bildung*), médiation scolaire, migration, sport et aide à l'enfance et à la famille (AEF). En revanche, aucun représentant de la justice, de la santé physique ou du Service central d'assistance sociale (SCAS) n'a pu y participer. Les perspectives de ces secteurs n'ont donc pas été recueillies directement, même si la justice et la santé ont été évoquées dans les échanges. Le déroulement prévoyait environ deux heures, pause comprise : présentations, discussion guidée, exercice des gommettes, puis échanges sur l'adultisme institutionnalisé et les pistes de changement.

La première discussion partait des associations autour des mots « enfant », « adulte », « être petit » et « être grand ». Elle explorait ensuite l'adultisme au quotidien, les attitudes et phrases typiques rencontrées dans la vie professionnelle ou personnelle, ainsi que la limite entre « éduquer » et « violenter », notamment à travers les cris, les humiliations et les « petites » tapes.

Un poster à gommettes proposait également cinq questions : le fait de traiter les enfants comme moins importants, la prise en compte de leur avis, le respect de leurs limites corporelles et de leur vie privée, et l'acceptabilité des punitions physiques, des cris et des insultes. Les réponses possibles étaient « oui », « non » et « je ne veux pas répondre ». Ce support n'était pas l'équivalent du mini-questionnaire des enfants : ceux-ci rapportent des expériences personnelles, tandis que les professionnels donnent des appréciations générales et, pour certaines questions, un jugement sur ce qui est acceptable.

- **Non-discrimination (art. 2)**

  « Pensez-vous que les enfants sont traités comme “moins importants” parce qu’ils sont des enfants ? »

- **Participation et droit d’être entendu (art. 12)**

  « Pensez-vous que, lorsqu’un enfant veut donner son avis ou se plaindre d’une situation injuste, l’adulte ne l’écoute pas vraiment, ne le prend pas au sérieux et que rien ne change ? »

- **Respect du corps et de la vie privée (art. 16)**

  « Pensez-vous que les limites corporelles et la vie privée des enfants (câlins, bisous, contrôle du téléphone, du cartable, de la chambre) sont toujours respectées ? »

- **Protection contre la violence (art. 19)**

  « Pensez-vous qu’il est juste que les adultes donnent des fessées, tirent fort par le bras ou fassent mal aux enfants pour les punir ? »

  « Pensez-vous qu’il est juste que des adultes crient très fort sur des enfants ou les insultent en disant quelque chose comme “c’est pour ton bien” ? »

Puis, la séquence consacrée à l’adultisme institutionnalisé abordait les procédures, les postures professionnelles et les discours. Elle a été introduite par une présentation PowerPoint de l’OKAJU projetant une citation de Dalglish et ses collègues. Ce support invitait à déplacer la réflexion des attitudes individuelles vers les préjugés et les mécanismes institutionnels :

> « *Les préjugés systémiques et institutionnels à l’égard des enfants sont répandus et rarement remis en question. Souvent, on insiste sur leur immaturité, alors que l’évolution de leurs capacités fonde leur droit à l’agentivité ainsi que l’obligation, pour les adultes, de développer leurs compétences par l’apprentissage social, l’éducation civique et la participation aux processus qui les concernent* »

Dalglish et al. (2026), p. 171 ; traduction française reproduite dans la présentation utilisée lors du focus groupe. Article : https://doi.org/10.1016/S0140-6736(26)00856-1.

L’une des animatrices a ensuite thématisé certaines procédures et certains discours adultistes actuels, du point de vue de l’OKAJU, tels que le fait que les enfants en conflit avec la loi ne voient pas de juge dans les 24 heures de leur privation de liberté, contrairement aux adultes. Puis, les participants étaient invités à repérer ces mécanismes dans leurs contextes de travail et à donner des exemples concrets. Le déroulement prévoyait un temps de co-construction autour de la question : « *Si l’on veut réduire l’adultisme dans nos contextes, qu’est-ce qui devrait changer concrètement ?* », en distinguant les pistes individuelles, institutionnelles et sociétales. Enfin, ils avaient la possibilité d’écrire des citations adultistes sur un flipchart.

À l’issue du focus groupe, les participants ont reçu un *goody bag* contenant du matériel de promotion de l’OKAJU, ainsi qu’un parapluie illustrant les droits de l’enfant.

5 Présentation des résultats par population cible

Les résultats sont présentés par groupe de participants (enfants, jeunes et professionnels), avant leur mise en perspective dans la synthèse comparative.

5.1 L'adultisme selon les enfants

Les résultats des quatre écoles sont regroupés par activité afin de faciliter leur comparaison. Pour chaque activité, les réponses restent présentées séparément par établissement ; les consignes et objectifs communs sont décrits dans la partie 4 « Méthodologie » ci-avant.

5.1.1 Connaissance des droits

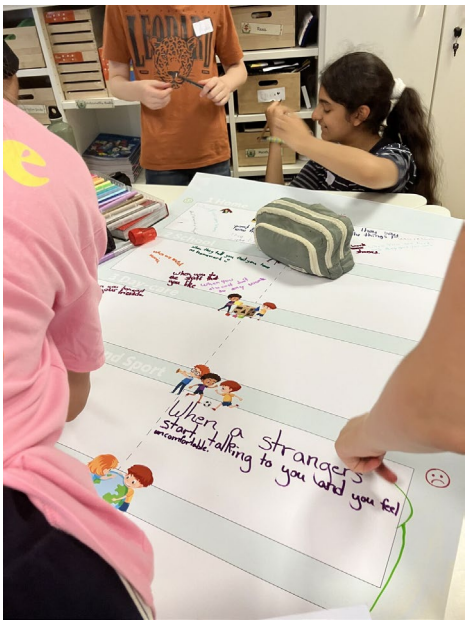
Connaissance des droits : synthèse des quatre ateliers

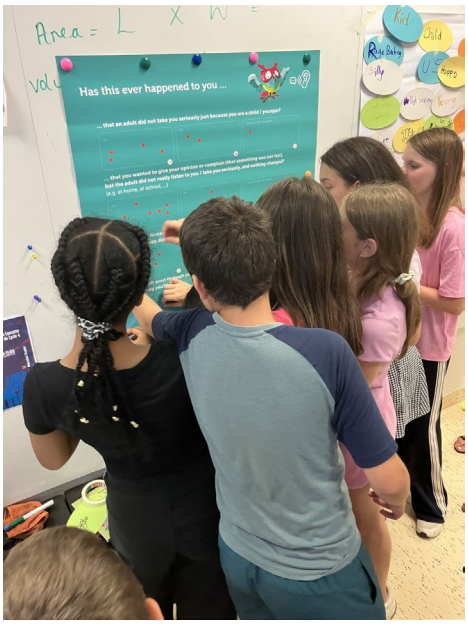
Une connaissance déclarée élevée, sauf dans un groupe. Sur les 54 enfants, 43 déclarent connaître les droits de l'enfant. Dans trois écoles sur quatre, tous les enfants répondent « *oui* ». Dans l'autre, seuls 8 enfants sur 19 répondent « *oui* », 10 répondent « *non* » et un enfant se place entre les deux (le détail par école figure à l'annexe 2). Cet écart indique que la sensibilisation aux droits de l'enfant n'est pas harmonisée d'une école à l'autre. Il ne permet pas de juger le travail d'un établissement : le programme suivi, la langue d'enseignement et le parcours antérieur des élèves peuvent l'expliquer en partie.

Des droits cités surtout liés à la provision et à la protection. Les exemples donnés sont très proches d'une école à l'autre. Ils portent d'abord sur les besoins essentiels : l'éducation et le fait d'aller à l'école, cités dans les quatre écoles, puis l'eau potable, la nourriture et la santé. Viennent ensuite les droits de protection : ne pas être maltraité, ne pas subir de violence.

Le droit à la participation pratiquement absent. Aucun enfant ne cite spontanément le droit d'exprimer son opinion et d'être entendu (art. 12). Le droit à la non-discrimination (art. 2) et le droit au respect de la vie privée (art. 16) n'apparaissent pas davantage. Parmi les quatre droits sur lesquels l'atelier portait ensuite, seule la protection contre la violence (art. 19) est évoquée. Ce constat contraste avec les autres activités. Dans les posters et le mini-questionnaire, les enfants accordent une grande importance au fait d'être écouté, d'être pris au sérieux et de pouvoir participer aux décisions. On pourrait donc supposer qu'ils expriment finalement des attentes qui relèvent de la participation, sans les reconnaître comme un droit.

En résumé, la plupart des enfants savent qu'ils ont des droits et en connaissent les plus visibles, liés à l'éducation, aux besoins de base et à la protection. Ils les perçoivent surtout comme des choses que les adultes doivent leur fournir ou dont ils doivent les protéger, beaucoup moins comme une possibilité d'agir et de prendre part aux décisions.





Travail sur les supports de l'atelier

5.1.2 Associations de mots : représentations des enfants

Un seuil d'âge connu de tous. Dans les quatre écoles, les enfants définissent spontanément l'enfance et l'âge adulte par la limite des 18 ans : « *Ënner 18* », « *A person who is less than 18* », « *Persoun bis 18 Joer* », « *ab 18 Joer* ». Certains ajoutent des repères liés au développement : la puberté, le fait de grandir et d'apprendre (« *et wiisst een, et léiert een* » : on grandit, on apprend), ou d'avoir fini de grandir (« *Erwuessener si scho gewuess* » : les adultes ont déjà grandi).

L'enfance associée au jeu, à l'insouciance et à l'apprentissage. Le jeu, le plaisir et l'énergie dominent les associations dans deux écoles (« *Spillen* », « *Spaass* », « *Laachen* », « *Quatsch maachen* », « *vill fräi Zäit* »). D'autres enfants évoquent la joie, l'absence de stress et une « *infinite creativity* ». L'école et l'apprentissage reviennent également : « *An Schoul goen* », « *Student* », « *Get educated* ». Certaines formulations présentent l'enfant comme celui qui reçoit une éducation (« *Has to be educated* ») ou qui apprend de ses erreurs (« *Et mécht een Dommheeten a Feeler, mee dorausser léiert een* » : on fait des bêtises et des erreurs, mais on en apprend).

L'âge adulte associé au travail, à l'argent et aux responsabilités. Le travail est l'association la plus fréquente dans plusieurs groupes (« *Schaffen* », « *Vill schaffen* », « *Travailler travailler* »). Il s'accompagne des factures, de l'argent et des responsabilités (« *Rechnungen* », « *Money* », « *Verantwortung* », « *Responsible* »), ainsi que du soin des enfants (« *Kanner oppassen* », « *Take care of kids* »). L'âge adulte n'apparaît pas pour autant comme un idéal : les enfants le relient aussi au stress, aux soucis, au manque de temps et de sommeil (« *Stressed (mostly)* », « *Vill Suergen hunn* », « *Pas assez de temps* », « *Net vill schlofen* »), voire à l'ennui (« *Not fun* »).

Le pouvoir de décider et la permission comme ligne de partage. C'est l'élément le plus directement lié à l'adultisme. Les adultes sont décrits comme ceux qui décident, sortent sans demander la permission et ont plus de droits :

- « *Take your own decisions* », « *Can get out alone without asking someone* » ;
- « *They have more rights than children* » ;

- « *Däerf méi maachen, ass net esou begrenzt* » (a le droit de faire plus, n'est pas aussi limité) ;
- « *All Decisiounen huelen* » (prendre toutes les décisions).

Les enfants se définissent en miroir par ce qu'ils ne peuvent pas faire : « *Keng Decisioune maachen* » (ne pas prendre de décisions), « *Kann net alles kafen* » (ne peut pas tout acheter), « *Ein Kind kann nicht alles machen* », « *Däerf nach net alles maachen* » (n'a pas encore le droit de tout faire). Ils constatent cette hiérarchie plus qu'ils ne la contestent. Elle est même parfois vécue comme un soulagement : « *Keng Decisioune maache mussen* » (ne pas devoir prendre de décisions). Le pouvoir de l'adulte est aussi associé à la capacité de bien décider (« *Sech grouss behuelen a gutt Decisioune maachen* » : se comporter en grand et prendre de bonnes décisions).

Être petit, une position de vulnérabilité. Dans l'un des groupes en particulier, l'enfance et le fait d'être petit sont associés à des émotions et à une position d'infériorité : « *Criticised* », « *Misunderstood* », « *Intimidated* », « *Weak* », « *Scared* ». S'y ajoute le sentiment d'être négligé par ceux qui sont « *grands* » (« *Getting overlooked by "being big"* »). Un enfant décrit l'adulte comme celui qui pense que « *everyone is worse than you* ». Ailleurs, la taille est liée au harcèlement : « *Kleng sinn, gemobbt ginn* » (être petit, se faire harceler), et à l'inverse « *Grouss sinn : net gemobbt* » (être grand : ne pas être harcelé). Dans deux écoles, plusieurs enfants définissent l'enfance par leurs droits (« *Keng Gewalt* », « *Nicht diskriminieren* », « *avoir des droits spécialement conçus pour nous* »). Ces réponses peuvent toutefois refléter l'introduction aux droits de l'enfant qui précédait l'activité.

La taille : une lecture littérale, parfois mise à distance. « *Être petit* » et « *être grand* » sont souvent compris au sens physique, certains enfants indiquant des tailles précises (« *1m50* », « *Iwwert 1m60* », « *Ënner 1,50 m* »). D'autres relient la taille à l'accès aux objets (« *More things to reach* », « *Pouvoir prendre des choses en hauteur* ») ou à la capacité de se cacher (« *Good at hiding* », « *Besser verstoppen* »). Ces remarques invitent à adapter l'environnement aux enfants, sans confondre une contrainte de taille avec un manque de capacité à décider. Des enfants refusent d'ailleurs d'en faire une hiérarchie : « *Kleng sinn […] ass nëmmen en Adjektiv* » (être petit, ce n'est qu'un adjectif), « *All Mënsch war eng Kéier kleng* » (tout le monde a été petit un jour). D'autres associent ces termes à une manière de se comporter (« *Sech kleng behuelen* », « *Sech grouss behuelen* »).

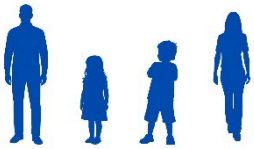
Des tonalités différentes selon les groupes. Les associations d'un groupe sont plus normatives (âge légal, droits, décisions) ; celles d'un autre opposent le jeu et le travail ; un troisième groupe utilise un vocabulaire émotionnel plus riche, et le dernier décrit surtout le quotidien adulte (maison, ménage, voiture, factures). La langue d'écriture, le déroulement de l'atelier et la dynamique de chaque groupe peuvent expliquer une partie de ces différences, qui ne doivent pas être lues comme des caractéristiques des établissements.

En résumé, les enfants décrivent un monde où l'âge détermine l'accès à la décision, à la permission et à la légitimité, plus qu'ils ne le remettent en cause. Leur vision n'est pas pour autant naïve : l'âge adulte apporte de la liberté, mais aussi du stress et des contraintes, et l'enfance du plaisir, mais aussi de la vulnérabilité.

Le détail des associations de mots par école figure à l'annexe 3.

5.1.3 Photolangage

Dans les quatre écoles, les enfants attribuent le plus souvent le pouvoir de décision aux adultes. Leurs réponses varient toutefois nettement selon la scène présentée.



La scène représentée par les silhouettes fait presque l'unanimité : ce sont les adultes qui décident. Quelques enfants nuancent pourtant : « *cela dépend* » de la relation entre parents et enfants, ou les enfants peuvent décider avec eux. Souvent, les enfants ont reconnu leurs propres parents dans les silhouettes de la photo qui leur était présentée.



La scène du repas suscite davantage de réponses partagées. Dans deux écoles, les enfants s'accordent pour dire que chacun peut choisir ce qu'il mange. Dans une troisième, tous les enfants dont la réponse est connue désignent un parent ou les deux. Dans la dernière, les réponses sont partagées.



La scène de classe est celle où le pouvoir de l'adulte est le plus nettement reconnu. Dans trois écoles, la grande majorité des enfants désignent l'enseignante (16 enfants sur 19 et 9 sur 13 dans deux d'entre elles), en expliquant qu'elle décide « *parce qu'on est à l'école* ». Seuls quelques enfants évoquent un pouvoir partagé ou exercé par les élèves. La quatrième école fait exception : les réponses y sont partagées entre l'institutrice et « *tout le monde* ».

Les enfants justifient le pouvoir des adultes de plusieurs manières :

- leur statut : « *parce qu'ils sont grands* », parce que l'enseignante « *est adulte* » ;
- leur fonction : « *c'est son travail* », « *celui qui cuisine décide* » ;
- leur responsabilité de protection : les parents veillent à ce que les enfants ne mangent pas toujours la même chose ;
- l'importance de la décision : les enfants peuvent décider, « *mais pas* » d'un achat de voiture ou d'un contrat.

Ainsi, la marge de décision que les enfants s'attribuent concerne surtout des choix du quotidien à faible enjeu. Elle se réduit dès qu'une décision relève de l'institution ou engage une responsabilité. Les enfants semblent considérer cela comme normal plutôt que le contester, ce qui pourrait suggérer le fait que l'adultisme institutionnel est déjà ancré et normalisé chez eux.

Le détail des réponses au photolangage par école figure à l'annexe 4.

5.1.4 Comment les adultes se comportent avec nous

Les posters des quatre écoles font ressortir des attentes très proches, quel que soit le contexte de vie. Les résultats sont d'abord présentés par contexte, puis les éléments transversaux sont dégagés. Le détail de ce que les enfants ont écrit figure dans les tableaux par école à l'annexe 5.

Maison : dans les quatre écoles, les moments agréables sont d'abord des moments partagés : jouer, cuisiner, manger, regarder un film, lire des histoires, jouer au football avec son père. Les enfants citent aussi le soin reçu : une mère qui cuisine, l'accès à la nourriture et à un endroit où dormir, des adultes présents quand on est triste. Ils citent également l'aide aux devoirs.

Les moments désagréables tiennent souvent à l'indisponibilité des adultes :

- des parents qui restent entre eux ou ne parlent que du travail ;
- des parents qui regardent leur téléphone ;
- des parents qui rentrent tard ou qu'on ne voit jamais, ou qui reviennent « *stressés* » du travail.

Les enfants mentionnent aussi :

- les cris ;
- les comparaisons, les promesses non tenues et la punition collective du type « *toi aussi* » ;
- les restrictions, comme le téléphone confisqué, l'interdiction de sortir ou le coucher tôt ;
- l'intrusion d'un adulte dans la salle de bain pendant la douche.

Le fait d'être seul est apprécié par une enfant, mais mal vécu par d'autres, qu'il s'agisse de jouer seul ou de se doucher seul.

École : les excursions et les colonies sont citées dans trois écoles, et les films dans trois écoles également. Les enfants apprécient les enseignants qui expliquent clairement, y compris des sujets d'actualité comme la guerre. Ils apprécient aussi ceux qui aident, notamment en cas de harcèlement, et ceux qui sont de bonne humeur ou drôles. Les critiques portent sur la charge de travail et les tests dans les quatre écoles, et sur les punitions « *pour rien* ». Elles visent aussi les cris et les insultes, les enseignants autoritaires ou sévères, la parole coupée et les comparaisons entre élèves. Les travaux incompris sont cités dans deux écoles. Une inégalité de traitement est relevée dans un groupe : les enfants sont envoyés dehors sous la pluie pendant que les enseignants restent à l'intérieur avec un café.

Maison relais et garderie : c'est le contexte le plus critiqué dans une école en particulier. Les enfants y écrivent : « *Globalement on n'est pas contents avec les adultes en garderie* » et « *presque tous les éducateurs sont désagréables* ». Ils évoquent aussi l'obligation d'aller aux toilettes avec d'autres enfants, et un adulte qui insulterait les enfants tout en ayant ses « *chouchous* » selon la langue qu'ils parlent. Les cris, souvent « *sans raison* », sont cités dans trois écoles. Les enfants mentionnent encore les punitions sans raison et les parents appelés « *pour rien* », le sentiment d'être « *oubliés* » et peu aidés quand il y a un problème, ou des adultes qui éteignent la lumière quand il y a trop de bruit. Ils apprécient en revanche le jeu, les activités, la liberté et le soin, par exemple recevoir de l'eau quand il fait chaud. La nourriture est citée dans trois écoles, en positif comme en négatif. Certains enfants n'aiment pas que les éducateurs mangent avec eux.

Sport et loisirs : les enfants apprécient les adultes gentils, drôles et respectueux (« *fair, eescht, witzeg* »). Ils apprécient aussi ceux qui aident à corriger une erreur, qui participent ou jouent avec eux, et qui respectent le choix du sport. Les critiques visent :

- les cris et la pression ;
- la sévérité et l'injustice, y compris celle de l'arbitre ;

- l'obligation de continuer malgré la fatigue ou une blessure, et le reproche de « *dramatiser* » ;
- l'exclusion d'amis.

Espace public : les enfants valorisent la politesse, c'est-à-dire être salué et recevoir des compliments, ainsi que la générosité d'adultes, y compris inconnus, qui donnent ou prêtent de l'argent. Ils apprécient aussi l'autonomie : aller seul à l'école, choisir ce qu'on mange, faire du shopping ou aller au cinéma. Certains citent la protection apportée par la présence des adultes. Le manque de respect, comme l'absence de « *Moien* » ou de « *merci* », ou un chauffeur de bus qui ne répond pas, est relevé dans deux écoles. Les enfants n'aiment pas non plus être ignorés au restaurant. L'autonomie refusée apparaît aussi : ne pas pouvoir faire du shopping seul, ne pas pouvoir acheter avec son propre argent ou devoir rester près des parents « *par peur de te perdre* ». Les enfants sont attentifs à la manière dont ils sont exposés devant les autres : ils citent les bises données devant d'autres personnes et une mère qui « *dit des choses ennuyantes* » en public. Une autre partie des remarques relève d'un sentiment d'insécurité : adultes ivres, sous drogue ou qui fument, sollicitations d'argent, bagarres, regards « *bizarres* », inconnus qui mettent mal à l'aise. Ces situations ne relèvent pas toutes de l'adultisme.

Au-delà des différences entre contextes, les moments agréables avec les adultes se regroupent autour de six éléments :

- Le temps partagé et les activités communes sont cités dans tous les contextes et toutes les écoles : jouer, cuisiner, manger, regarder un film ensemble, faire du sport avec les adultes.
- L'aide et les explications concernent les devoirs, des explications claires, des entraîneurs qui aident à corriger une erreur ou une aide reçue en cas de harcèlement.
- L'attention et le soin reviennent souvent : être écouté, être consolé quand on est triste, ou recevoir de l'eau quand il fait chaud.
- Une autonomie encadrée est appréciée : travailler seul, aller seul à l'école, choisir son sport, jouer à ce qu'on veut ou recevoir « *des libertés* ».
- Le respect et la politesse, en particulier dans l'espace public, sont valorisés : être salué, recevoir des compliments, ne pas se faire couper la parole.
- La bienveillance d'adultes inconnus : plusieurs enfants disent apprécier qu'un vendeur, par exemple au kiosque, les aide à payer lorsqu'il leur manque quelques cents. Ces petits gestes montrent que les enfants sont attentifs à la manière dont ils sont accueillis lorsqu'ils agissent seuls dans l'espace public.

Les moments désagréables se regroupent autour de six éléments :

- Les cris sont cités dans les quatre écoles, à la maison, à l'école, à la maison relais, dans le sport et dans l'espace public. Ils sont souvent accompagnés de la précision « *sans raison* ».
- Les punitions jugées injustes reviennent : sanctions « *pour rien* » ou « *sans raison* », parents appelés « *pour rien* », ou punition collective du type « *toi aussi* » quand un frère ou une sœur a des ennuis.
- Le manque d'écoute et l'invisibilisation sont souvent évoqués : adultes qui ne parlent qu'entre eux ou restent sur leur téléphone, parole coupée, impression d'être « *oublié* » ou de « *dramatiser* ».
- L'humeur et l'incohérence des adultes pèsent sur les enfants : adultes stressés ou de mauvaise humeur, promesses non tenues, comparaisons avec d'autres enfants.

- **Le corps et l'intimité** sont aussi mentionnés : obligation d'aller aux toilettes avec d'autres, adulte qui entre dans la salle de bain, bisous donnés devant d'autres personnes, confiscation du téléphone.
- **Les inégalités de traitement** apparaissent dans certains récits : enfants envoyés dehors pendant que les enseignants restent à l'intérieur avec un café, ou favoritisme perçu.

Dans l'espace public, le fait d'être ignoré au restaurant ou de ne pas pouvoir acheter seul, ou avec son propre argent, renvoie directement à la place accordée aux enfants, à la différence des situations d'insécurité évoquées plus haut.

Le même élément peut être apprécié par un enfant et mal vécu par un autre, comme le fait d'être seul à la maison. Les obligations du quotidien (devoirs, légumes, tâches ménagères) apparaissent aussi parmi les moments désagréables sans constituer en soi des formes d'adultisme. Ce qui distingue les deux colonnes tient moins à l'existence de règles qu'à la manière dont elles sont posées. Les enfants apprécient les adultes disponibles, qui expliquent et respectent leur parole, et rejettent les décisions imposées sans explication, les cris et l'arbitraire.

5.1.5 Mini-questionnaire par gommettes : expériences rapportées par les enfants

Les réponses recueillies à l'aide des gommettes sont présentées sur le poster et le graphique ci-après. Il convient de noter que les ateliers ont réuni 54 enfants, mais que tous n'ont pas placé de gommette pour chaque question. Les totaux varient ainsi de 47 à 53 réponses, même en incluant la modalité « Je ne veux pas répondre ».



Ne pas être écouté : l'expérience la plus partagée. La quasi-totalité des enfants (50 enfants sur 52) déclarent avoir déjà voulu donner leur avis ou se plaindre d'une injustice sans être vraiment écoutés, et sans que rien ne change. C'est de loin le résultat le plus net du questionnaire. Il rejoint les posters « Comment les adultes se comportent avec nous », où le manque d'écoute revient dans les quatre écoles. La question combine toutefois trois éléments : vouloir s'exprimer, ne pas être pris au sérieux et ne constater aucun changement.

Les cris et les insultes : une expérience majoritaire. 38 enfants déclarent qu'un adulte leur a déjà crié dessus très fort ou les a insultés en disant que c'était « *pour leur bien* ». Là encore, les posters confirment ce résultat : les cris sont cités dans les quatre écoles et dans presque tous les contextes de vie.

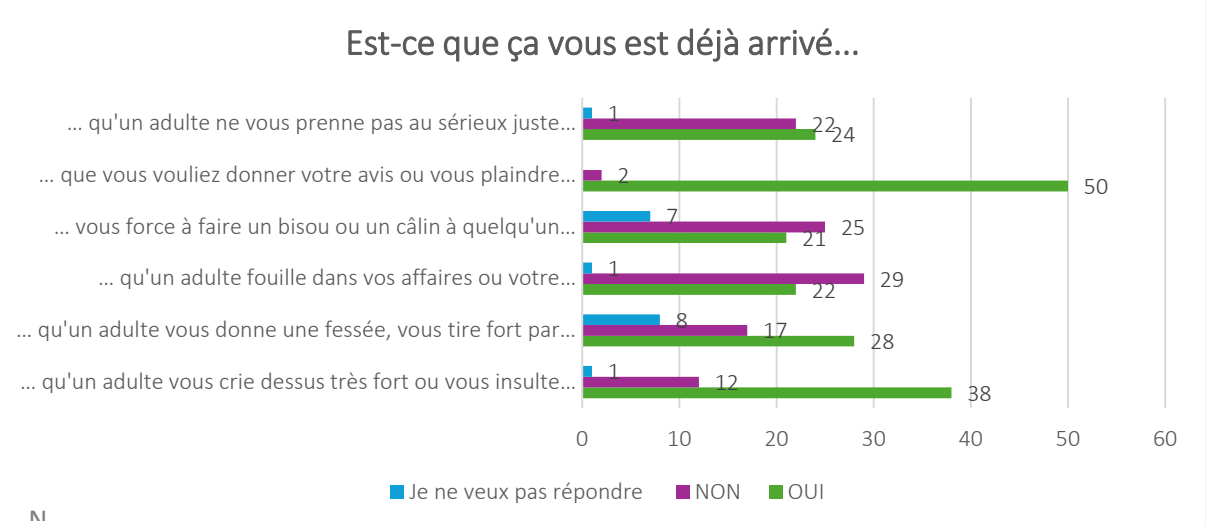
Les punitions physiques : plus de la moitié des enfants concernés. 28 enfants sur 53 déclarent avoir déjà reçu une fessée, été tirés fort par le bras ou subi une douleur infligée pour les punir ; 17 répondent « non » et 8 préfèrent ne pas répondre.

Être pris au sérieux : des réponses partagées. Lorsqu'on leur demande si un adulte ne les a pas pris au sérieux parce qu'ils sont enfants, les réponses sont presque également réparties : 24 « oui » et 22 « non ». C'est aussi la question qui recueille le moins de réponses (47). Ce résultat contraste avec les 50 « oui » de la question sur l'écoute. Beaucoup d'enfants disent ne pas avoir été écoutés, mais ils sont moins nombreux à attribuer ce manque d'écoute à leur âge. Cet écart rejoint deux autres constats : le droit à la non-discrimination n'est jamais cité, et les associations de mots montrent une hiérarchie liée à l'âge souvent considérée comme normale.

Le corps et la vie privée : environ deux enfants sur cinq. 21 enfants sur 53 déclarent avoir déjà été forcés à faire un bisou ou un câlin, et 22 sur 52 qu'un adulte a fouillé leurs affaires, leur chambre ou leur téléphone sans leur demander. Ces deux groupes ne se recoupent pas nécessairement et ne doivent pas être additionnés.

Une option « Je ne veux pas répondre » utilisée surtout pour les questions sur le corps. Les enfants y ont recouru 8 fois pour les punitions physiques et 7 fois pour les bisous ou câlins forcés, contre une fois au plus pour les autres questions. Cette répartition laisse penser que ces deux thèmes sont plus difficiles à aborder devant le groupe. Elle confirme l'utilité de laisser cette possibilité aux enfants et d'avoir prévu une procédure en cas de situation sensible (voir annexe 1).

En résumé, le questionnaire fait ressortir deux résultats principaux. D'une part, presque tous les enfants ont fait l'expérience de ne pas être écoutés. D'autre part, une majorité d'entre eux déclarent avoir déjà subi des cris ou des insultes, et plus de la moitié des punitions physiques. Les atteintes au corps ou à la vie privée concernent environ deux enfants sur cinq pour chacune des deux questions. Ces réponses ne constituent pas une mesure de prévalence, mais elles signalent des situations que les adultes et les institutions doivent prendre au sérieux.



Enfin, il convient de noter qu'à la fin des ateliers, plusieurs enfants ont évoqué des injustices telles que le favoritisme et des violences dites éducatives ordinaires (par exemple des fessées). Une fille a notamment dit que dans son pays d'origine, les violences physiques à l'égard des enfants ne sont pas illégales et que ses parents la battent souvent quand elle fait des bêtises. L'une des animatrices lui a demandé de quel pays il s'agissait et a expliqué que l'Inde a également ratifié la CRDE et que ces violences physiques n'y sont pas légales, même si elles sont culturellement plus acceptées dans certains

pays que dans d'autres. Il lui a été proposé d'en parler avec son enseignante après l'atelier, conformément à la procédure de gestion des situations sensibles (voir annexe 1).

5.1.6 Conclusion intermédiaire

Les cinq activités menées dans les quatre écoles convergent. Les 54 enfants décrivent un quotidien où les adultes décident, où les règles ne sont pas toujours expliquées et où leur parole est inégalement prise en compte. Ils décrivent aussi des relations positives, nombreuses et précises. Les constats suivants résument ce que les ateliers permettent d'établir, et ce qu'ils ne permettent pas.



Les enfants notent leurs réponses lors d'un atelier

- **Des droits connus, mais perçus comme reçus plutôt qu'exercés.** 43 enfants sur 54 déclarent connaître les droits de l'enfant ; dans une école, plus de la moitié des enfants disent ne pas les connaître. Les droits cités relèvent de la provision (éducation, eau, nourriture, santé) et de la protection. Aucun enfant ne cite le droit d'exprimer son opinion et d'être entendu, alors que les autres activités montrent que c'est précisément ce qui leur importe.
- **Une hiérarchie liée à l'âge considérée comme normale.** Dans les associations de mots, l'adulte est celui qui décide, sort sans permission et a plus de droits ; l'enfant est celui qui ne peut pas encore tout faire. Les enfants constatent cette répartition plus qu'ils ne la contestent, et certains y voient un soulagement. Être petit est toutefois aussi associé à la vulnérabilité : être critiqué, incompris, intimidé, harcelé.
- **Un pouvoir de décision attribué aux adultes dès qu'il y a un enjeu.** Le photolangage montre que les enfants s'attribuent une marge de choix pour les décisions quotidiennes (ce qu'on mange, à quoi on joue), mais la retirent dès qu'une décision engage une responsabilité ou relève de l'école. L'enseignante est désignée comme détentrice du pouvoir dans trois écoles sur quatre, avec une justification de statut : « *parce qu'on est à l'école* ». Quelques groupes envisagent un pouvoir partagé ; ces nuances existent et doivent être conservées.
- **Des attentes relationnelles claires et stables d'un contexte à l'autre.** Les enfants apprécient les adultes qui partagent du temps avec eux, expliquent, aident, écoutent, leur laissent une autonomie encadrée et les traitent avec politesse, y compris lorsqu'il s'agit d'adultes inconnus. Ils rejettent les cris, les punitions ressenties comme injustes, le manque d'écoute, l'humeur et l'incohérence des adultes, les atteintes à l'intimité et les inégalités de traitement. Ce qui distingue les deux colonnes des posters n'est pas l'existence de règles, mais la manière dont elles sont posées.
- **Des expériences d'adultisme et de violence déclarées par une majorité.** Selon le mini-questionnaire, 50 enfants sur 52 ont déjà voulu donner leur avis ou se plaindre sans être écoutés et sans que rien ne change ; 38 sur 51 ont déjà subi des cris ou des insultes « *pour leur bien* » ;

28 sur 53 une fessée, un bras tiré fort ou une douleur infligée pour punir ; 21 sur 53 un bisou ou un câlin imposé ; 22 sur 52 une fouille de leurs affaires. En revanche, seuls 24 sur 47 disent ne pas avoir été pris au sérieux en raison de leur âge : les enfants vivent l'adultisme sans le reconnaître comme une discrimination liée à l'âge.

- **Des limites de lecture.** Ces résultats concernent 54 enfants de 10 à 12 ans, dans quatre écoles choisies pour leur diversité, avec autorisation parentale. Ils ne mesurent pas une prévalence et ne permettent pas d'établir la fréquence ni l'origine institutionnelle des pratiques rapportées. Les différences entre groupes tiennent aussi à la langue, à la dynamique du groupe et au déroulement de chaque atelier. Les récits décrivant des règles peu expliquées, des sanctions ressenties comme injustes ou une écoute limitée constituent des points d'attention pour les milieux scolaires et éducatifs, et non des constats sur des établissements précis.

Ces résultats conduisent à distinguer trois niveaux dans la suite du rapport : les paroles et attitudes quotidiennes des adultes, les règles et les sanctions dans les institutions éducatives, et les atteintes au corps et à l'intimité, qui relèvent de la protection et non seulement de la participation.

5.2 L'adultisme selon les jeunes

5.2.1 Présentation des résultats

Les résultats de l'atelier avec les jeunes sont présentés par activité. Les objectifs et les consignes communs sont décrits dans la partie 4 « Méthodologie » ci-avant ; seules les adaptations propres à cet atelier sont précisées ci-dessous.



Échanges pendant l'atelier avec les Young Advisors et les Junior Experts

5.2.2 Connaissance des droits

Les jeunes participant à l'atelier étant des *Young Advisors* et des *Junior Experts* de l'OKAJU, il n'a pas été nécessaire de leur demander, comme dans les écoles, s'ils connaissaient les droits de l'enfant. À la place, une discussion ouverte sur les droits de l'enfant leur a été proposée. Les échanges se sont principalement concentrés sur le droit à la protection contre toute forme de violence et sur le droit à la participation. Au cours de cette discussion, les jeunes ont évoqué plusieurs expériences et perceptions négatives :

- Le tokenisme : selon eux, les enfants et les jeunes sont parfois instrumentalisés dans des processus participatifs sans disposer d'un réel pouvoir d'influence. Les participants ont ainsi parlé de « *participation alibi* » (Alibi-Befragung).

- La fausse responsabilisation : dans le contexte du mouvement climatique, certains jeunes ont exprimé le sentiment d'être rendus responsables de problèmes dont ils ne sont pourtant pas à l'origine.

Les participants ont également souligné plusieurs éléments positifs liés à la protection et à la participation :

- Les *Young Advisors* : les jeunes saluent ce dispositif qui leur permet de participer à des événements ayant une portée internationale, comme la conférence du réseau ENYA/ENOC organisée à Dublin en 2026.
- Les mécanismes de protection : selon les jeunes, le Luxembourg dispose de nombreux mécanismes visant à protéger les enfants. Ils citent notamment l'autorisation de l'autre parent, nécessaire lorsqu'un enfant quitte le territoire avec un seul de ses parents. Ils estiment toutefois que l'application et le contrôle de cette règle ne sont pas toujours garantis dans la pratique.
- Les failles de la protection en milieu scolaire : les jeunes rapportent que des enseignants ayant eu des comportements qualifiés de « *pervers* » envers des élèves seraient simplement mutés d'un établissement à un autre, sans que la situation soit traitée. Ils y voient un exemple de protection qui n'est pas assurée dans les faits, l'institution se protégeant elle-même plutôt que les élèves. Cette affirmation reflète la perception des participants ; elle n'a pas pu être vérifiée dans le cadre de ce rapport.
- L'existence d'organisations représentatives d'enfants et de jeunes : les participants considèrent positivement l'existence d'instances telles que le Kannergemengerot ou le Jugendrot. Ils ont cependant également relevé des limites liées au tokenisme. À propos du Kannergemengerot, certains participants estiment que trop d'activités reposent davantage sur une logique symbolique de participation que sur une réelle prise en compte de la parole des jeunes. Ils ont également soulevé la question de l'équité dans le financement des initiatives portées par les jeunes, en s'interrogeant sur les différences de subventions accordées à certaines organisations. À titre d'exemple, ils ont mentionné les organisations étudiantes, qu'ils perçoivent comme moins soutenues financièrement que d'autres structures. Enfin, un jeune souligne un manque de représentativité au sein d'instances comme la CNEL, le Jugendrot ou le Jugendparlament. Selon lui, on y retrouve plus ou moins toujours les mêmes profils, en particulier sur le plan socio-économique. Ces instances risquent ainsi de faire entendre surtout la voix des jeunes déjà les plus à l'aise avec la prise de parole et l'engagement, au détriment de ceux qui y ont moins accès.

Concernant le droit à la participation et le droit de plainte, les jeunes ont mis en avant plusieurs éléments jugés positifs :

- La revendication du Jugendparlament visant à introduire le droit de vote aux élections communales dès l'âge de 16 ans.
- L'existence d'un Jugendgemengerot dans certaines communes, comme à Ettelbruck.

Dans ce contexte, les participants sont également revenus sur la question du tokenisme. Ils ont critiqué le fait que des jeunes soient parfois invités à participer à des événements ou à des panels de discussion principalement pour des raisons de représentativité, sans disposer d'une réelle possibilité d'influencer les décisions ou les échanges.

5.2.3 Associations de mots : représentations des jeunes

Les jeunes définissent surtout l'enfant et l'adulte par le seuil juridique de 18 ans, puis par l'opposition entre développement et indépendance. L'enfant est décrit par ce qui lui manque, les responsabilités, mais aussi par ce dont il dispose en plus, les droits de l'enfant. Deux associations nuancent cette opposition :

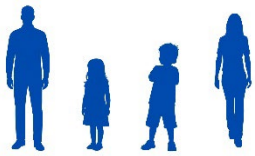
- l'adulte est aussi quelqu'un qui n'a « *pas terminé avec son éducation* » ;
- « être grand » peut désigner la possibilité d'agir de façon indépendante avant 18 ans.

La taille physique n'apparaît qu'une fois (« *plus grand que 180 cm* »). « Être grand » renvoie surtout à l'autonomie et au fait d'« *être un modèle* ». Une seule association décrit directement un rapport adultiste : « être petit », c'est « *souvent ne pas être pris au sérieux* ». C'est aussi l'expérience que 24 enfants sur 47 ont signalée dans le mini-questionnaire.

Le détail des associations proposées par les jeunes pour les quatre notions figure à l'annexe 6.

5.2.4 Photolangage

Les réponses des jeunes sont plus tranchées que celles des enfants, mais elles varient selon les images :



La majorité désigne les adultes, 3 participants la mère et 1 le garçon. Ces réponses ne sont pas exclusives, puisque la mère fait partie des adultes. Le tableau ne permet donc pas d'établir une répartition exacte sur 6.



5 participants sur 6 attribuent le pouvoir à la fille et non aux parents. Les jeunes ont aussi commenté la disposition des parents, qui ne sont pas assis face à face. Ils ont donc lu le pouvoir dans l'organisation de l'espace, et pas seulement dans le statut des personnes.



Les 6 participants attribuent le pouvoir à l'enseignante. C'est la seule réponse unanime, et les enfants des écoles ont souvent fait la même lecture.

Hypothèse : dans le cadre familial, les jeunes reconnaissent plus facilement un pouvoir aux enfants. L'école reste perçue comme le lieu où l'autorité adulte n'est pas discutée.

Le détail des réponses et des observations des jeunes figure à l'annexe 7.

5.2.5 Comment les adultes se comportent avec nous

Les participants étant âgés de 15 à 25 ans, ils ont été invités à se replonger dans leurs souvenirs d'enfance pour répondre aux différentes situations proposées. Leurs réponses sont donc relues avec le regard de leur âge actuel.

- **Maison :** les moments agréables sont liés au temps partagé, comme jouer, bricoler, peindre, faire de la musique ou passer les jours fériés ensemble. Ils tiennent aussi au fait de pouvoir donner son opinion et d'être respecté. Les moments désagréables tiennent aux disputes entre adultes, à leur mauvaise humeur, aux interdictions, aux traitements injustes et aux accusations à tort. La séparation des parents apparaît des deux côtés du poster. Les jeunes apprécient que des parents séparés communiquent bien, et ils rejettent le fait que des parents qui ne se parlent pas se servent des enfants comme intermédiaires.
- **École :** c'est le contexte où les remarques sont les plus nombreuses. Les jeunes apprécient les enseignants qui soutiennent les élèves, les écoutent, inspirent confiance, prennent des décisions justes et donnent des cours intéressants. Ils citent aussi les excursions. Ils critiquent les enseignants qui manifestent leur pouvoir, sont injustes, peu compétents, peu motivés ou arrogants, ou donnent de mauvais exemples, comme fumer. Les tests sont également cités. La phrase « *Dir sidd JUST Schüler, dir hutt näischt ze soen* » illustre directement l'adultisme : la parole de l'élève est disqualifiée en raison de son statut. Les jeunes signalent enfin le fait que des enseignants veuillent manger à la même table qu'eux, ce qui suggère un besoin de moments sans adultes.
- **Maison relais et garderie :** les réponses positives portent toutes sur la participation : avoir son mot à dire dans les activités, pouvoir décider, disposer d'un choix d'activités. Les réponses négatives en sont le contraire : des interdictions sans explication (« *du muss dat maachen* »), des adultes qui rangent les jouets à la place des enfants, des éducateurs qui font ressentir leur frustration aux enfants.
- **Sport et loisirs :** les jeunes apprécient l'aide à l'organisation, le fait d'apprendre avec les adultes et d'être pris au sérieux. Ils rejettent le dénigrement et le harcèlement de la part des adultes, ainsi que l'exclusion des enfants qui souhaitent être seuls ou au calme. Ils citent aussi, parmi les situations agréables, le fait d'avoir « *des parents riches qui peuvent payer les activités et loisirs* ». C'est la seule mention explicite de l'argent dans le tableau. Hypothèse : on peut la rapprocher de leur remarque sur le manque de représentativité socio-économique du Jugendrot ou du Jugendparlament. L'absence d'aires de jeux près des habitations est aussi classée dans ce contexte, alors qu'elle concerne plutôt l'aménagement de l'espace public.
- **Espace public :** les jeunes apprécient les adultes qui aident en cas de besoin et ceux qui leur font confiance lorsqu'ils se promènent ou prennent le bus seuls. Ils apprécient aussi les places publiques ouvertes à tous. Ils rejettent les adultes qui arrivent dans un lieu et en chassent les enfants, les fêtes réservées aux adultes, les transports publics bondés, ainsi que les adultes ivres ou qui fument.

D'un contexte à l'autre, les mêmes attentes reviennent : être écouté, pouvoir décider, recevoir des explications et bénéficier de la confiance des adultes. Les critiques visent surtout un pouvoir adulte exercé sans justification et la difficulté à trouver une place, ou un espace à soi, face aux adultes.

Le détail de ce que les jeunes ont écrit sur le poster figure à l'annexe 8.



Travail collectif sur le poster consacré aux comportements des adultes

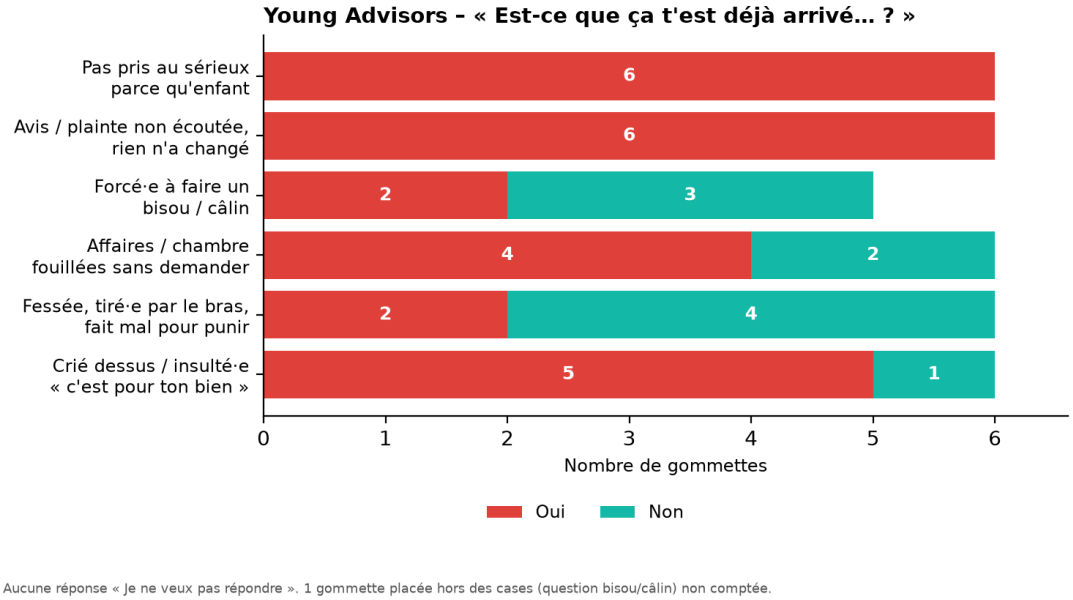
5.2.6 Exercice des gommettes



Poster « Has this ever happened to you… » rempli par les jeunes

Les réponses sont nettes sur deux points. Les six jeunes ayant répondu à partir de leurs souvenirs d'enfance disent avoir déjà eu le sentiment qu'un adulte ne les prenait pas au sérieux « *juste parce qu'ils sont plus jeunes* ». Les six disent aussi avoir déjà voulu donner leur avis ou se plaindre sans être vraiment écoutés, et sans que rien ne change. Cinq jeunes sur six disent qu'un adulte leur a déjà crié dessus très fort ou les a insultés en disant que c'était « pour leur bien ». Quatre disent qu'un adulte a déjà fouillé leurs affaires ou leur chambre sans leur demander. Deux disent avoir été forcés à faire un bisou ou un

câlin, et deux autres qu'un adulte leur a déjà fait mal pour les punir. Aucun jeune n'a choisi la case « Je ne veux pas répondre ».



Aucune réponse « Je ne veux pas répondre ». 1 gommette placée hors des cases (question bisou/câlin) non comptée.

Réponses des jeunes au poster à gommettes (6 participants)

5.2.7 Conclusion intermédiaire

Les six jeunes consultés ont une expérience directe de la participation institutionnelle. Leur regard se distingue de celui des enfants sur trois points.

- **Ils nomment l'adultisme là où les enfants le vivent.** Le tokenisme, la « *participation alibi* », la fausse responsabilisation et la phrase « *Dir sidd JUST Schüler, dir hutt näischt ze soen* » désignent précisément ce que les enfants décrivent sans le qualifier : une parole disqualifiée en raison du statut. Être petit, pour eux, c'est « *souvent ne pas être pris au sérieux* ».
- **Ils déplacent la critique de la relation vers les dispositifs.** Les jeunes ne contestent ni l'existence de règles ni la responsabilité des adultes. Ils interrogent ce qui arrive après la parole : des instances comme le Kannergemengerot, le Jugendrot ou le Jugendparlament existent et sont saluées, mais leur influence réelle sur les décisions est jugée limitée, leur financement inégal et leur composition peu représentative, en particulier sur le plan socio-économique. Un espace de participation peut donc reproduire l'asymétrie qu'il est censé corriger.
- **Ils relèvent des failles dans la protection.** Le Luxembourg dispose de nombreux mécanismes de protection, mais leur application n'est pas toujours garantie selon eux : l'autorisation de l'autre parent pour quitter le territoire est citée comme peu contrôlée, et des enseignants ayant eu des comportements qualifiés de « *pervers* » envers des élèves seraient simplement déplacés d'un établissement à un autre. Ces affirmations n'ont pas pu être vérifiées, mais elles traduisent une perte de confiance dans la capacité des institutions à protéger les enfants des adultes qui les encadrent.

Dans les souvenirs d'enfance rapportés sur le poster, les attentes des jeunes rejoignent celles des enfants : être écouté, pouvoir décider, recevoir des explications, bénéficier de la confiance des adultes. Trois éléments sont propres à leur groupe : la séparation des parents et l'instrumentalisation des enfants dans les conflits parentaux, le besoin d'espaces sans adultes, et la mention des inégalités de moyens (« *des*

parents riches qui peuvent payer les activités et loisirs »). Ce dernier point fait écho à leur critique de la représentativité des instances de jeunesse.

Précaution de lecture : les six participants sont engagés auprès de l'OKAJU et l'atelier était animé par l'OKAJU, ce qui peut influencer leur appréciation des dispositifs de participation, en particulier des Young Advisors. Leurs propos sont ceux d'un petit groupe déjà familier des droits de l'enfant et ne représentent pas l'ensemble des jeunes du pays. Les résultats de l'exercice des gommettes, une fois intégrés, compléteront cette lecture.

5.3 L'adultisme selon les professionnels

5.3.1 Présentation des résultats

Les échanges du focus groupe du 25 septembre 2026 ont réuni 11 professionnels, dont les noms et les fonctions figurent ci-dessous. Le déroulement et les modalités de recueil sont présentés dans la partie 4 « Méthodologie » ci-avant.

Dr Salima Aarab	Pédopsychiatre
Anne Staudt	Membre équipe dirigeante – foyer DPI et service d'accompagnement et de transition
Alexandra Gardeur	Plaidoyer UNICEF
Chris Classen	Chargé qualité – AITIA
Lauren Crisp	ALIS – responsable safeguarding
Lenny Carp	ALIS – chargée safeguarding
Claire Russon	Assistante du médiateur scolaire
Sheila Eisen	Éducatrice graduée Maison Relais Dappeshaus
Mike Dostert	Représentant parents d'élèves
Nathalie Atten	ZPB
Jacqueline Di Ronco	Mammerhaff

Secteurs couverts : droits de l'enfant, santé mentale, thérapie familiale, éducation formelle, éducation non formelle, politesch Bildung, médiation scolaire, migration, sport, AEF

Les résultats ci-dessous distinguent les associations de mots, les perceptions de l'adultisme, les situations discutées, les réponses au poster et les pistes co-construites avec les professionnels pour déconstruire l'adultisme.



Échanges entre professionnels lors du focus groupe du 25 septembre 2026

5.3.2 Associations de mots : représentations des professionnels

Les professionnels ont associé différentes significations aux mots « enfant », « adulte », « être petit » et « être grand ». Le tableau présenté à l'annexe 9 reprend leurs formulations, avec des corrections de langue sans modification du sens.

La discussion montre d'abord que les participants ne réduisent pas complètement ces notions à l'âge biologique. Il existe certes une frontière juridique, notamment celle des 18 ans, mais les associations vont rapidement vers des questions de pouvoir, d'autonomie, de responsabilité, de protection et de reconnaissance :

L'enfant et « être petit »	L'adulte et « être grand »
- L'enfant est associé à une personne encore en développement qui a besoin d'accompagnement, de protection et de guidance. - Mais l'enfance est également décrite positivement comme un espace où l'on peut jouer, expérimenter, découvrir, apprendre, faire des erreurs et ne pas encore tout savoir. - En parallèle apparaît une dimension plus contraignante : être enfant ou « être petit », c'est aussi ne pas pouvoir décider de beaucoup de choses qui concernent sa propre vie. Les adultes décident notamment des repas, des activités et d'autres aspects du quotidien. Être petit peut donc signifier	- L'adulte est d'abord identifié à travers la majorité et les droits qui l'accompagnent, comme voter, conduire ou accéder à certaines choses interdites aux enfants. Mais il est surtout associé à davantage d'autonomie et de pouvoir de décision. L'adulte peut décider pour lui-même et, souvent, prendre des décisions qui concernent les enfants. - « Être grand » représente alors une forme de liberté, l'idée de pouvoir choisir et agir davantage par soi-même. Cette liberté a toutefois son revers : être grand signifie également avoir plus de responsabilités, de contraintes, de travail et de préoccupations.

dépendre d'autrui et parfois ne pas être entendu ou pris au sérieux.	

Un point particulièrement intéressant de la discussion est que les participants finissent par relativiser l'opposition petit/grand. On peut être adulte et néanmoins se sentir « petit » lorsqu'on est ignoré, mis de côté ou privé de capacité d'agir. Ainsi, « petit » et « grand » renvoient aussi symboliquement à la place donnée à une personne, à son autonomie et à sa possibilité de prendre la parole et d'agir.

Cette première réflexion ouvre directement la porte à la question de l'adultisme : qui dispose du pouvoir de décider, et quelle valeur accorde-t-on à la parole de celui qui en a moins ?

5.3.3 Perceptions de l'adultisme et rapports de pouvoir

Dans la discussion, l'adultisme est principalement compris comme un rapport de pouvoir asymétrique entre adultes et enfants, dans lequel l'adulte est considéré comme celui qui sait, comprend et décide, tandis que la parole, les besoins ou les opinions de l'enfant risquent d'être moins reconnus.

Plusieurs dimensions ressortent :

- *Un rapport de domination*. L'adultisme peut prendre la forme d'un abus de pouvoir, du fait de décider systématiquement à la place des enfants ou de considérer leur avis comme moins valable du seul fait qu'ils sont enfants.
- *Un phénomène socialement ancré.* Les professionnels ne le décrivent pas seulement comme une attitude individuelle. Ils soulignent son ancrage sociétal, qui rend certaines pratiques tellement ordinaires qu'elles ne sont plus nécessairement interrogées.
- *Un phénomène qui peut être involontaire*. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'adultes souhaitant consciemment dominer les enfants. L'adultisme peut aussi apparaître chez des professionnels persuadés d'agir dans l'intérêt de l'enfant.
- *Une tension entre protection et autonomie*. La discussion fait ressortir un point central : vouloir protéger un enfant peut devenir une forme de contrôle lorsque la protection aboutit à nier sa capacité d'agir, d'exprimer ses besoins ou de participer aux décisions qui le concernent.

Les participants établissent également un rapprochement avec certaines formes de violences dites éducatives ordinaires, notamment lorsque domination, sanction ou non-prise en compte du point de vue de l'enfant deviennent des pratiques banalisées. On pourrait donc résumer leur perception ainsi : l'adultisme ne consiste pas simplement à exercer une responsabilité d'adulte. Le problème apparaît lorsque la différence de responsabilité devient une hiérarchie systématique de valeur, de crédibilité et de pouvoir, dans laquelle la parole et l'agentivité de l'enfant sont minorées.

5.3.4 Manifestations quotidiennes : paroles et attitudes

La discussion comporte des exemples très concrets. Ils montrent que l'adultisme ne s'exprime pas nécessairement par des comportements spectaculaires. Il peut apparaître dans de petites phrases et des attitudes ordinaires. Parmi les formulations évoquées :

« *Tu es trop petit pour comprendre.* »

« *Tu ne peux pas décider, tu es un enfant.* »

« *Quand tu seras grand, tu comprendras.* »

« *Ici, c'est moi qui décide.* »

« *Tant que tu vis sous mon toit…* »

« *C'est pas si grave.* » / « *Ce n'est rien.* »

« *Arrête de te plaindre, il n'y a pas de raison.* »

« *Allez viens, je le fais pour toi.* »

« *Ça ne m'intéresse pas* »

« *Dir behuelt Iech wéi an der Spillschoul* »

Les participants évoquent aussi des situations professionnelles : parler uniquement aux parents pendant une consultation alors que l'enfant est présent, prendre des décisions scolaires entre adultes, ou encore consulter les enfants sans réellement intégrer leur parole dans la décision.

5.3.5 Exercice des gommettes

Le poster reproduit ci-dessous recueille les appréciations des professionnels et leurs jugements sur l'acceptabilité de certaines pratiques. Il ne mesure ni leurs expériences personnelles ni la fréquence des situations vécues par les enfants ; ses réponses ne sont donc pas directement comparables aux décomptes du mini-questionnaire des enfants.



Les réponses sont presque unanimes. À la question de savoir si les enfants sont traités comme « *moins importants* » parce qu’ils sont des enfants, 10 participants sur 11 répondent « *oui* ». La répartition est la même pour la question sur l’avis ou la plainte d’un enfant qui n’est pas vraiment écouté : 10 « *oui* », 1 « *non* ». Les 11 participants estiment que les limites corporelles et la vie privée des enfants ne sont pas

toujours respectées. Les 11 jugent qu'il n'est pas juste de donner des fessées, de tirer fort par le bras ou de faire mal pour punir, et les 11 qu'il n'est pas juste de crier très fort sur un enfant ou de l'insulter « *pour son bien* ». Personne n'a utilisé la réponse « *je ne veux pas répondre* ».

Deux lectures sont possibles. D'une part, les professionnels présents reconnaissent l'existence de l'adultisme et rejettent sans ambiguïté les violences éducatives ordinaires. D'autre part, ce consensus, dans un groupe de volontaires déjà sensibilisés, ne renseigne pas sur les pratiques réelles : les enfants, eux, déclarent majoritairement avoir subi des cris et, pour plus de la moitié, des punitions physiques. L'écart entre les principes affirmés par les adultes et les expériences rapportées par les enfants est l'un des résultats principaux de la démarche.

5.3.6 Adultisme institutionnalisé : « Comprendre l'adultisme dans les procédures, les postures, les discours »

Cette discussion était introduite par la citation projetée dans la présentation PowerPoint, reproduite dans la partie 4 « Méthodologie ». Les éléments ci-dessous rendent compte des échanges des professionnels, et non de constats tirés de l'article cité.

La discussion fait ici passer la réflexion d'un niveau interpersonnel à un niveau structurel. L'adultisme devient institutionnalisé lorsque le déséquilibre entre adultes et enfants n'est plus seulement produit par le comportement d'un individu, mais se retrouve inscrit ou reproduit dans les règles, procédures, dispositifs, lois et modes de fonctionnement des institutions.

- Dans l'école : Les participants évoquent des conseils ou commissions dans lesquels les enfants disposent de peu de pouvoir décisionnel, ainsi que des décisions concernant leur parcours qui sont prises principalement entre adultes. Même lorsqu'un espace de participation existe, comme un conseil ou un parlement d'enfants, sa capacité à influencer effectivement la décision peut rester limitée. https://onedrive.live.com/personal/afda2d5aa3c64eb8/_layouts/15/doc.aspx?resid=97f1990c-c411-4722-8512-cf04e8bbc781&cid=afda2d5aa3c64eb8
- Dans la santé et le secteur social : Une manifestation très concrète est celle de l'enfant présent mais rendu invisible par l'interaction : le professionnel parle au parent plutôt qu'à l'enfant, alors même que la consultation concerne ce dernier.
- Dans les foyers et structures d'accueil : L'organisation du quotidien peut également reproduire ce rapport lorsque les professionnels prennent l'essentiel des décisions concernant les horaires, repas, sorties et règles de vie, avec peu de possibilités d'intervention réelle des enfants concernés.
- Dans les systèmes juridique et administratif : La discussion mentionne également la justice, la migration et certaines dispositions légales, avec notamment la question de la place laissée à la parole propre de l'enfant et de la reconnaissance de ses besoins spécifiques. https://onedrive.live.com/personal/afda2d5aa3c64eb8/_layouts/15/doc.aspx?resid=97f1990c-c411-4722-8512-cf04e8bbc781&cid=afda2d5aa3c64eb8
- Le risque d'une participation seulement symbolique : Enfin, un concept particulièrement pertinent ressort de la discussion : le tokenisme, c'est-à-dire une consultation formelle des enfants sans véritable influence de leur contribution sur la décision. Les enfants peuvent donc disposer officiellement d'un espace d'expression sans disposer pour autant d'un pouvoir réel d'influence.

5.3.7 Pistes pour enrayer l'adultisme : temps de co-construction

Faute de temps, le temps de co-construction prévu en fin de séance a pris la forme d'un recueil rapide de propositions[3], l'animatrice évoquant « *eng Zort Dilemma tëscht dem Respekt vum Timing an dem Respekt vun der Parole* » (une sorte de dilemme entre le respect du timing et le respect de la parole). La question posée était : « *Réduire l'adultisme dans vos contextes, qu'est-ce qui devrait changer concrètement ?* », avec trois niveaux proposés : individuel (posture, vocabulaire, manière de sanctionner), institutionnel (règles, bilans, procédures, formations, espaces de parole) et sociétal (cadre légal, discours public). Treize pistes ont été formulées par les participants : trois au niveau individuel, huit au niveau institutionnel et deux au niveau sociétal. La première piste institutionnelle reprend une proposition déjà faite plus tôt dans la discussion, l'implication systématique de l'enfant dans son bilan scolaire ; une autre proposition antérieure, l'ajout dans les textes réglementaires d'une mention « après consultation de l'élève mineur » là où seul le représentant légal est aujourd'hui cité, n'a pas été reprise pendant ce temps mais s'y rattache.

Niveau individuel : la posture de l'adulte

1. Clarifier et expliquer qui décide. Un participant propose de distinguer explicitement avec l'enfant les décisions qu'il peut prendre seul, celles qui se prennent avec un adulte et celles qui reviennent à l'adulte, « *awer ëmmer mat Erklärungen* » (mais toujours avec des explications) sur le quoi et le pourquoi, au rythme de l'enfant.

2. Un droit de participer, pas une obligation. À propos de la présence de l'enfant à son bilan, plusieurs participants insistent pour que la participation reste un droit : « *Den Aspekt vun der Participatioun ass och d'Recht ze hunn, fir ze soen : ech wëll net.* » (L'aspect de la participation, c'est aussi d'avoir le droit de dire : je ne veux pas.) ; « *Wa mir engem virschreiwen, du muss mat partizipéieren, si mir super adultistesch.* » (Si on prescrit à quelqu'un « tu dois participer », on est super adultistes.) La formule retenue est de demander à l'enfant s'il souhaite participer et de lui garder une place réservée.

3. Se laisser « former » par les enfants. Plutôt que de miser uniquement sur des formations, un participant suggère de demander directement aux enfants comment ils souhaitent être traités : « *D'Kanner wëssen ganz gutt, wat se sech vun eis géife wënschen, dass se sech net blesséiert spieren […] dass mir eis vun hinnen forméieren loossen, quasi.* » (Les enfants savent très bien ce qu'ils souhaiteraient de notre part, qu'ils ne se sentent pas blessés […] que nous nous laissions former par eux, pour ainsi dire.) L'observation de départ est que certains enseignants savent parler aux enfants (« *dee weess iergendwéi genee, wéi ee mat Kanner schwätzt* », il sait, d'une manière ou d'une autre, exactement comment on parle aux enfants) sans l'avoir appris nulle part, et que cette manière de faire mériterait d'être multipliée.

Niveau institutionnel : règles, procédures et espaces de parole

4. Garantir à l'enfant une place dans les réunions qui le concernent. L'implication systématique de l'enfant dans son bilan est reprise comme première piste. Un participant rappelle que le droit à un entretien de bilan existe aussi au lycée, mais « *gëtt awer oft net gemaach. Schoulen applizéieren dat net.* » (ce n'est souvent pas fait. Les écoles ne l'appliquent pas.) ; un·e autre y voit « *ee Changement de mentalité, dee feelt* » (un changement de mentalité qui manque). Au-delà du bilan, de nombreuses réunions entre personnel et parents (procédures disciplinaires, inclusion, etc.) se tiennent sans l'enfant

[3] Citations extraites du focus groupe sur l'adultisme mené à l'OKAJU le 25 septembre 2026. Les propos en luxembourgeois et en allemand sont reproduits dans leur langue d'origine, suivis de leur traduction française entre parenthèses.

: « *et gëtt keng Kritären a keng Prozeduren, wéini d'Kanner solle dobäi sinn oder net* » (il n'y a pas de critères ni de procédures précisant quand les enfants devraient être présents ou pas).

5. Des documents adaptés à l'enfant. Les courriers administratifs et les rapports de spécialistes devraient être transmis à l'enfant lui-même, sous une forme adaptée (« *kannergerecht, schrëftlech a mëndlech* », adaptée aux enfants, par écrit et à l'oral).

6. Des structures d'écoute et des compétences pour écouter. Les participants demandent des procédures, des structures et des espaces pour que les enfants soient entendus, en soulignant que l'écoute requiert des compétences spécifiques : « *dat muss ëmmer erëm geléiert ginn […] dat muss ee bal üben* » (cela doit toujours être réappris […] on doit presque s'y exercer), les professionnels n'en étant pas dispensés.

7. Une gestion des plaintes accessible aux enfants. Un dispositif de plaintes (*Beschwerdemanagement*) devrait permettre aux enfants de donner un retour et de se plaindre, y compris des éducateurs, « *ouni Angscht* » (sans peur) et dans une langue qui ne les limite pas. Les enfants devraient être associés à la conception de ces dispositifs ; « *wann dat net d'Vertrauenspersoun vum Schüler ass, dann ass dat och schwéier* » (si ce n'est pas la personne de confiance de l'élève, alors c'est aussi difficile). Plusieurs canaux sont jugés nécessaires, dont une personne neutre ou anonyme, extérieure et sans conflit d'intérêts, faute de quoi « *d'Vertrauen ass komplett verluer* » (la confiance est complètement perdue). Interrogés sur la manière dont les élèves choisissent le professeur de confiance au lycée, les participants indiquent ne pas le savoir.

8. Des instances participatives obligatoires et suivies d'effets. Les participants demandent que les conseils de classe et comités d'élèves deviennent « *wierklech obligatoresch* » (vraiment obligatoires) à tous les âges, de même que les assemblées d'enfants et de jeunes (*Kanner/Jugendversammlungen*) dans les foyers, avec « *richtege Raum dofir* » (un vrai espace pour cela) ; il est rappelé que ces instances sont prévues par la loi : « *Dat ass am Gesetz, mee gëtt dacks net ugewannt an de Schoulen.* » (C'est dans la loi, mais ce n'est souvent pas appliqué dans les écoles.) Pour les forums d'enfants, les responsabilités doivent être claires (« *wie mécht wat a bis wéini* », qui fait quoi et jusqu'à quand), avec une date de retour aux enfants et un suivi « *verbindlech* » (contraignant) et « *méi transparent* » (plus transparent) : « *An net den Erwuessene seet nee, geet net, a fäerdeg.* » (Et pas que l'adulte dise non, ça ne va pas, et c'est tout.)

9. Des règles de vie discutées avec les jeunes. En psychiatrie infanto-juvénile, un participant constate que des groupes de parole et une boîte à réclamations existent, mais sont appliqués de manière inégale selon les équipes, et que les règles sont fixées par l'équipe : « *Was z. B. nie war, ist, dass Regeln mit den Jugendlichen wirklich diskutiert werden.* » (Ce qui par exemple n'a jamais existé, c'est que les règles soient vraiment discutées avec les jeunes.) Les associer à l'élaboration des règles est identifié comme un progrès possible.

10. Des adultes fiables face aux demandes des enfants. Des exemples de coopération entre structures d'accueil et commune sont cités (comité d'enfants associé à la commune, enfants présents aux séances du conseil communal, échanges mensuels avec une crèche), mais aussi un refus d'une commune face à une demande d'un comité d'enfants. Un participant en conclut que les adultes, « *egal a wéi engem Kontext datt mir do schaffen* » (peu importe le contexte dans lequel nous travaillons), « *mussen de Kanner och weisen, datt mir dann och do sinn* » (doivent aussi montrer aux enfants que nous sommes alors aussi là) ; l'animatrice résume : « *verléisslech Erwuessener* » (des adultes fiables).

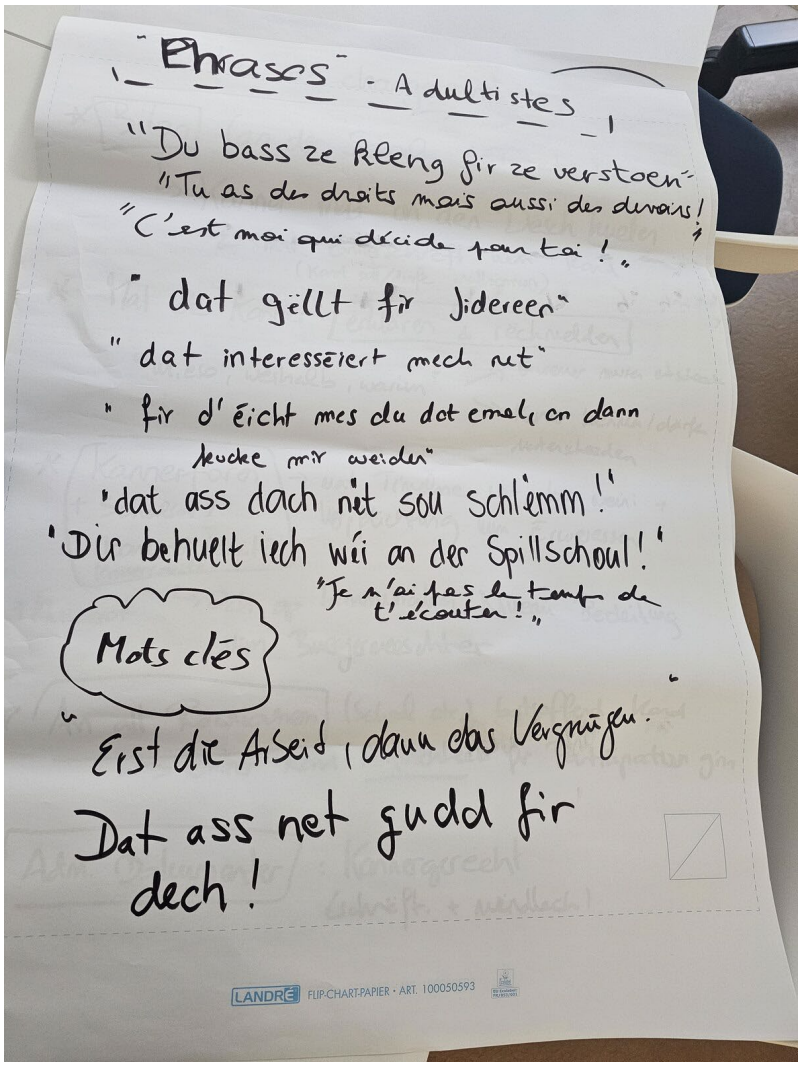
11. Un travail sur soi obligatoire plutôt que des formations facultatives. Un participant nuance l'appel à la formation : « *In der Regel ist es so, dass alle Leute, die sowieso interessiert sind, Formatioun machen, die anderen nicht.* » (En règle générale, tous les gens qui sont de toute façon intéressés font la formation, les autres non.) Il ou elle souhaiterait que toutes les personnes exerçant un pouvoir sur des enfants (médecins, enseignants, éducateurs) soient tenues à un travail sur soi (*Selbsterfahrung*), et relève l'absence de culture du feedback dans ces professions : « *Da ist man ein bisschen für sich und macht so sein Ding mit den Kindern.* » (Là on est un peu pour soi-même et on fait son truc avec les enfants.)

Niveau sociétal : cadre légal et système scolaire

12. Supprimer l'orientation à 12 ans. Un participant désigne la répartition entre enseignement classique, général et préparatoire à 12 ans comme une décision d'adultes qui « *huet e ganz groussen Impakt op de weidere Parcours* » (a un très grand impact sur le parcours ultérieur) de l'enfant et qui « *misst onbedéngt ofgeschaaft ginn* » (devrait absolument être abolie) : « *do geschitt forcéierten Adultismus* » (là il se produit un adultisme forcé). D'autres pays maintiennent un tronc commun jusqu'à 15 ans.

13. Réformer les lois. « *Réformer les lois là où c'est nécessaire, comme la loi de la protection de la jeunesse ou le Code civil* » : « *il y a plein de législations qui pourraient être adaptées pour être plus conformes aux droits de l'enfant* », en particulier la loi de 1992 sur la protection de la jeunesse, dont la réforme « *a encore du mal à passer* ».

Ces pistes ont été recueillies en une quinzaine de minutes et n'ont pas été hiérarchisées ni validées collectivement ; elles reflètent les contextes représentés (éducation formelle et non formelle, santé mentale, structures d'accueil), les secteurs absents (justice, santé physique, SCAS) n'ayant pas pu formuler les leurs.



Phrases adultistes et mots-clés relevés par les professionnels lors du focus groupe du 25 septembre 2026

5.3.8 Conclusion intermédiaire

Les 11 professionnels partagent un diagnostic très homogène. Sur le poster à gommettes, 10 sur 11 estiment que les enfants sont traités comme moins importants parce qu'ils sont des enfants, et 10 sur 11 que leur avis ou leur plainte n'est pas vraiment écouté. Tous considèrent que les limites corporelles et la vie privée des enfants ne sont pas toujours respectées, et tous jugent injustes les punitions physiques comme les cris et les insultes « *pour ton bien* ».

Ce consensus sur les principes contraste avec les expériences déclarées par les enfants : plus de la moitié d'entre eux disent avoir déjà subi une punition physique, et les trois quarts des cris ou des insultes. Les professionnels fournissent une clé de lecture de cet écart : l'adultisme est socialement ancré, souvent involontaire, et se loge dans des pratiques que leurs auteurs pensent conformes à l'intérêt de l'enfant. Les phrases relevées (« *Tu es trop petit pour comprendre* », « *Ici, c'est moi qui décide* », « *C'est pas si grave* ») en sont l'expression ordinaire. Les participants identifient ensuite les lieux où cette asymétrie s'inscrit dans les fonctionnements : décisions scolaires prises entre adultes, consultations de santé où l'on parle au parent plutôt qu'à l'enfant, quotidien des foyers organisé par les professionnels, procédures judiciaires et administratives laissant peu de place à la parole propre de l'enfant, instances de participation sans pouvoir réel. La tension entre protection et autonomie traverse tous ces exemples : protéger peut devenir contrôler lorsque la protection nie la capacité d'agir de l'enfant.

Le fil conducteur de la discussion peut être résumé par une interrogation : quelle place réelle donnons-nous à l'enfant comme sujet capable d'exprimer une opinion, des besoins et des choix ? Les échanges font apparaître un enchaînement possible : la conviction de « *savoir mieux* » conduit à décider à la place de l'enfant, à limiter l'effet de sa consultation et à normaliser cette asymétrie dans les pratiques. La réflexion ne remet pas en cause les responsabilités particulières des adultes envers les enfants ; elle interroge la manière dont elles sont exercées, en particulier lorsque la protection, l'éducation ou l'organisation institutionnelle réduisent l'écoute, la participation et la capacité d'agir de l'enfant.

Limites : le groupe réunissait des professionnels volontaires, déjà sensibles aux droits de l'enfant, ce qui explique en partie l'unanimité du poster. La justice, la santé physique et le SCAS n'étaient pas représentés. Les constats portent sur des mécanismes décrits par les participants, non sur une évaluation des institutions citées.

6 Synthèse comparative : regards croisés sur l'adultisme

Le rapprochement des trois perspectives (enfants, jeunes, professionnels) fait ressortir plusieurs thèmes communs : la place de la parole de l'enfant, le pouvoir de décision, les attitudes respectueuses et les tensions entre protection et autonomie. Il s'agit d'une mise en perspective qualitative de groupes et de supports différents, non d'une validation statistique des réponses d'un groupe par celles des autres. Les convergences n'effacent ni les désaccords internes ni les différences de contexte.

6.1 Enfant et adulte : de l'âge au pouvoir d'agir

Chez les enfants, la distinction entre enfant et adulte est d'abord très concrète. Être enfant est associé au jeu, à l'école, au fait d'avoir moins de 18 ans, mais également au fait de ne pas pouvoir tout faire ou tout décider. À l'inverse, devenir adulte signifie travailler, assumer des responsabilités, mais aussi bénéficier de davantage de liberté et surtout de possibilités de décision. Les notions de « petit » et « grand » dépassent ainsi progressivement la seule question de l'âge ou de la taille pour renvoyer à des degrés différents d'autonomie.

Les jeunes approfondissent cette distinction. Ils associent également l'âge adulte à l'indépendance, tandis que l'enfant est présenté comme une personne encore en développement. Mais leur regard fait apparaître plus explicitement une question de reconnaissance : « être petit » peut signifier ne pas être pris au sérieux, tandis qu'« être grand » renvoie aussi à la possibilité d'agir indépendamment et d'être un modèle.

Les professionnels formulent cette même tension dans un vocabulaire plus conceptuel : l'enfant est une personne à part entière, en développement, nécessitant protection, accompagnement et guidance, tandis que l'adulte dispose de davantage d'autonomie, d'expérience et de responsabilités. Leur discussion fait toutefois apparaître que « petit » et « grand » peuvent aussi symboliser une position dans un rapport de pouvoir. Une personne peut se sentir « petite » lorsqu'elle est ignorée ou privée de capacité
d'agir. https://onedrive.live.com/personal/afda2d5aa3c64eb8/_layouts/15/doc.aspx?resid=0205c066-1867-4972-8e48-4860047c2d94&cid=afda2d5aa3c64eb8

Les associations recueillies relient souvent l'enfance à une autonomie et à un pouvoir de décision plus limités, et l'âge adulte à davantage d'autonomie, de responsabilités et de pouvoir. Elles décrivent des représentations sociales, et non des capacités identiques chez tous les enfants ou tous les adultes.

Les différences de formulation tiennent aussi aux parcours et aux cadres de discussion. Chaque groupe apporte un éclairage complémentaire, à considérer dans son contexte.



Mots-clés et échanges recueillis lors des ateliers

6.2 Le pouvoir de décision : une asymétrie largement partagée

Le photolangage montre que le pouvoir est fréquemment attribué aux adultes, surtout dans la scène scolaire. Il fait aussi apparaître des nuances : dans une école, certains enfants considèrent que « *tout le monde décide* », y compris à l'école ; dans les scènes familiales, plusieurs groupes envisagent des choix personnels ou partagés. L'identification d'un adulte comme décideur ne permet pas, à elle seule, de conclure à une pratique adultiste.

Chez les six jeunes, tous les participants attribuent le pouvoir à l'enseignante dans la scène scolaire. Leurs autres échanges portent surtout sur la manière d'exercer ce pouvoir et sur l'influence laissée aux jeunes. Les professionnels abordent une question proche à partir de leurs pratiques : à quel moment la responsabilité de l'adulte conduit-elle à décider systématiquement à la place de l'enfant ou à disqualifier sa parole ? Ce rapprochement porte sur les thèmes discutés, et non sur des réponses obtenues avec des questions identiques.

6.3 Être écouté ne signifie pas nécessairement avoir de l'influence

Les enfants associent les relations appréciées à l'écoute et au respect, et les situations désagréables aux cris, aux punitions ressenties comme injustes ou aux obligations non expliquées. Le mini-questionnaire enregistre 50 réponses « *oui* » sur 52 à la question combinant l'envie de donner son avis ou de se plaindre, le sentiment de ne pas avoir été écouté ou pris au sérieux et l'absence de changement. Cette formulation ne permet pas de distinguer chacun des éléments ni leur fréquence, mais le résultat est sans équivoque. Les professionnels, de leur côté, sont 10 sur 11 à estimer que l'avis ou la plainte d'un enfant n'est pas vraiment écouté.

Les jeunes donnent un nom plus précis à cette difficulté : le tokenisme, ou « *participation alibi* ». Leur critique ne porte donc plus uniquement sur la possibilité de s'exprimer, mais sur ce qui arrive après l'expression de la parole. Ils évoquent des dispositifs où les jeunes sont consultés ou représentés sans disposer d'un réel pouvoir d'influence.

Les professionnels évoquent un risque analogue dans les dispositifs institutionnels : ouvrir un espace d'expression ne garantit pas que les contributions des enfants influencent la décision. Le croisement conduit à distinguer la possibilité de parler, l'écoute, la prise au sérieux et les suites données à la parole.

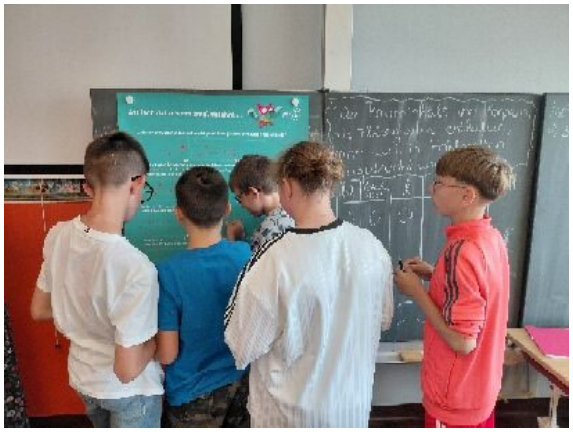
La participation ne peut donc être appréciée par la seule existence d'un espace de parole. Il faut aussi examiner comment l'avis de l'enfant a été pris en considération et lui expliquer la décision. Cela ne signifie pas que toute demande doit être suivie, mais qu'elle ne peut être écartée sans examen du seul fait de l'âge.

6.4 Les relations positives : écoute, respect, disponibilité et accompagnement

Les enfants et les jeunes décrivent des attentes relationnelles proches. Les enfants apprécient les adultes qui jouent ou partagent des activités avec eux, expliquent, aident, écoutent, respectent et laissent une marge de choix. Ces exemples valorisent une présence et un accompagnement respectueux.

Les jeunes reprennent sensiblement les mêmes critères : pouvoir donner son opinion, être respecté, pouvoir faire confiance aux adultes, bénéficier de leur soutien, être écouté et participer aux décisions. Cette perspective rejoint celle des professionnels, qui mettent en avant une conception de l'adulte comme personne ayant davantage d'expérience et de responsabilités, capable de protéger tout en accompagnant le développement progressif de l'autonomie.

Selon l'OKAJU, le regard croisé montre ainsi que l'alternative à l'adultisme n'est pas l'absence d'adultes, de règles ou d'autorité. Les enfants et jeunes semblent au contraire apprécier l'aide, la protection, l'apprentissage et l'accompagnement lorsqu'ils se déroulent dans une relation respectueuse.





Travail en petits groupes et restitution collective

6.5 Les situations problématiques : du vécu individuel au phénomène structurel

Les enfants décrivent principalement l'adultisme à travers des expériences vécues : se faire crier dessus, subir une punition considérée comme injuste, ne pas être écouté, être forcé à effectuer certaines activités, ne pas comprendre une règle ou constater que l'adulte ne respecte pas lui-même ce qu'il demande. Ces expériences apparaissent dans différents espaces de vie : famille, école, maison relais, sport et espace public.

Les jeunes évoquent notamment l'injustice, les décisions imposées sans explication et les démarches participatives perçues comme symboliques. Les professionnels discutent aussi des règles et des organisations : décisions scolaires prises entre adultes, consultations de santé centrées sur le parent plutôt que sur l'enfant, ou quotidien des structures d'accueil laissant peu de possibilités de choix. Ces exemples proposent des mécanismes à examiner ; ils ne constituent pas une vérification du fonctionnement de toutes les institutions citées.

Les trois perspectives peuvent ainsi être rapprochées sans être confondues : les récits d'enfants, les expériences des jeunes et les analyses des professionnels éclairent des dimensions relationnelles et

institutionnelles. Ce croisement aide à formuler des pistes d'action, mais ne permet pas d'établir une chaîne causale ni de généraliser à l'ensemble des enfants ou des institutions.

6.6 Corps, vie privée et violences : un enjeu distinct de la participation

Les questions du mini-questionnaire ne portaient pas seulement sur l'écoute : elles abordaient aussi les contacts physiques imposés, la fouille des affaires et les violences physiques ou psychiques. Les récits d'enfants mentionnent notamment les cris et les punitions ressenties comme injustes ; les professionnels discutent du respect des limites et de l'acceptabilité de ces pratiques. Ces éléments justifient d'examiner la protection comme un axe à part entière, sans confondre une expérience rapportée avec un jugement général sur une pratique.

7 Conclusion générale

Dans les situations rapportées, l'adultisme apparaît à la fois dans des paroles et attitudes quotidiennes et dans des façons d'organiser les décisions. Les enfants et les jeunes décrivent les effets d'une écoute insuffisante ou d'un pouvoir peu partagé ; les professionnels interrogent la banalisation de ces pratiques et leurs dimensions institutionnelles. Ces constats situés soutiennent des pistes d'amélioration, sans établir une mesure de prévalence.

Les relations positives décrites par les enfants et les jeunes montrent que l'aide, la protection, l'explication et l'accompagnement peuvent être appréciés. L'enjeu n'est donc pas de supprimer la responsabilité des adultes, mais d'examiner comment elle s'exerce : avec quelle écoute, quelle justification des décisions et quelle place pour les choix de l'enfant ?

Le croisement appelle également à ne pas limiter l'analyse à la participation. Les cris, les humiliations, les punitions physiques et les atteintes à la vie privée ou aux limites corporelles renvoient à des enjeux de protection. Ils demandent des réponses adaptées, et pas seulement une meilleure explication des règles.

L'orientation qui se dégage est celle d'adultes exerçant leurs responsabilités avec les enfants : prendre leur parole au sérieux, expliquer les décisions, soutenir leur autonomie progressive et assurer leur protection. Les recommandations suivantes traduisent cette lecture en propositions, à discuter et à suivre avec les enfants et les jeunes.



Les enfants complètent le poster « Comment les adultes se comportent avec nous »

8 Recommandations

Les orientations suivantes sont des propositions issues de l'analyse des résultats et des droits abordés dans les ateliers. Elles ne sont ni des recommandations formulées telles quelles par les participants ni des positions institutionnelles déjà adoptées. Leur mise en œuvre devrait être précisée avec les acteurs concernés et les enfants et jeunes.

8.1 Faire de l'écoute un processus qui peut produire un effet

Après une consultation, expliquer aux enfants et aux jeunes ce qui a été retenu, ce qui ne l'a pas été et pourquoi, dans un langage accessible. Prévoir une restitution des résultats et des suites données, puis leur demander si leur contribution a été comprise et si les changements annoncés sont perceptibles. Le déroulement prévoyait d'inviter les enfants à une présentation du rapport ; cette restitution doit être distinguée d'un simple remerciement pour leur participation.

8.2 Rendre les règles compréhensibles et explicables

Les récits décrivent négativement des règles ou sanctions ressenties comme injustes ou incomprises. Il est proposé d'en expliquer les raisons, de vérifier leur compréhension et de les réexaminer avec les enfants lorsqu'elles apparaissent incohérentes ou disproportionnées. Expliquer une pratique ne suffit toutefois pas à la rendre acceptable lorsqu'elle porte atteinte aux droits de l'enfant.

8.3 Créer davantage d'espaces de codécision

Toutes les décisions ne peuvent pas nécessairement être prises conjointement, mais beaucoup de dimensions du quotidien peuvent laisser une marge de choix aux enfants. Familles, écoles, structures d'accueil, associations sportives ou autres institutions pourraient distinguer explicitement :

- ce que l'enfant peut décider seul ;
- ce qui peut être décidé conjointement ;
- ce qui relève nécessairement de la responsabilité de l'adulte, avec une explication adaptée.

8.4 Développer les pratiques professionnelles réflexives autour de l'adultisme

Les résultats du groupe de professionnels montrent que l'adultisme peut être involontaire et socialement normalisé. Il serait donc pertinent d'intégrer la question de l'adultisme dans les formations initiales et continues des métiers travaillant avec les enfants et les jeunes, en mettant notamment l'accent sur la posture professionnelle, le langage employé, les pratiques de sanction, la participation et l'équilibre entre protection et autonomie.

8.5 Examiner les institutions à travers le regard de l'enfant

Au-delà des comportements individuels, les professionnels identifient des mécanismes institutionnels susceptibles de reproduire l'asymétrie de pouvoir. Une analyse régulière des règles, procédures et dispositifs pourrait donc poser systématiquement les questions suivantes : L'enfant est-il informé ? Est-il directement écouté ? Peut-il donner son avis ? Son avis peut-il influencer la décision ? Sait-il pourquoi une autre décision a finalement été prise ?

Cet examen peut aussi porter sur l'accessibilité matérielle des lieux : les objets et équipements utiles sont-ils à la portée des enfants, et peuvent-ils les utiliser sans dépendre systématiquement de l'aide d'un adulte ? Cette piste prolonge les associations sur la taille et les objets difficiles à atteindre.



Les enfants s'expriment sur leurs expériences avec les adultes

8.6 Renforcer la connaissance des droits, notamment du droit à la participation

Les connaissances déclarées et les droits cités varient entre les groupes. Sans en déduire un niveau mesuré de compréhension, la sensibilisation pourrait relier les droits à des situations concrètes : être pris au sérieux, donner son avis, protéger sa vie privée et son corps, demander de l'aide face aux violences. Vérifier ensuite, avec des supports accessibles, si les enfants savent à qui s'adresser et comment exercer ces droits.

8.7 Ne pas opposer protection et autonomie

La réflexion des professionnels souligne explicitement la tension entre protection et autonomie. L'objectif devrait être une autonomie progressive, adaptée à l'âge, aux capacités et à la situation de l'enfant. Protéger ne signifie pas nécessairement décider à sa place. L'accompagnement peut au contraire consister à créer progressivement les conditions lui permettant de comprendre, choisir, essayer et participer.

8.8 Prévenir les violences et les humiliations dans les relations éducatives

Les cris, les insultes et les punitions physiques abordés dans les ateliers appellent une réponse distincte de l'amélioration du dialogue. Il est proposé de définir des repères clairs contre les pratiques violentes ou humiliantes, d'accompagner les adultes dans des alternatives éducatives non violentes et de prévoir un traitement effectif des situations signalées. Ces repères devraient concerner la famille comme les lieux scolaires, d'accueil et de loisirs.

8.9 Respecter les limites corporelles et la vie privée

À partir des questions sur les bisous ou câlins imposés et la fouille des affaires, travailler avec les enfants et les adultes sur le respect d'un refus de contact affectif, de l'intimité et des effets personnels. Les interventions nécessaires à la protection de l'enfant doivent être justifiées, proportionnées et expliquées ; la responsabilité de l'adulte ne doit pas devenir une autorisation générale d'intrusion.

8.10 Rendre l'aide et les voies de plainte accessibles et sûres

Le sentiment de ne pas être écouté lorsqu'on se plaint invite à prévoir des personnes de confiance et des voies de recours connues des enfants, y compris en dehors de l'institution concernée. Expliquer comment les contacter, ce qui se passe après une demande, les limites de la confidentialité et les suites données. Veiller à ce que l'enfant ne soit pas renvoyé vers la personne mise en cause et puisse parler sans crainte de représailles.

8.11 Traiter effectivement les signalements concernant des professionnels

Les jeunes rapportent que des enseignants mis en cause pour des comportements inappropriés envers des élèves seraient déplacés d'un établissement à un autre. Qu'elle soit exacte ou non, cette perception appelle une réponse. Les procédures applicables lorsqu'un adulte adopte un comportement inapproprié envers un enfant, dans les écoles, les structures d'accueil et les clubs, devraient être connues des enfants et des parents, prévoir un examen indépendant de l'établissement concerné, protéger la personne qui signale et exclure qu'une mutation tienne lieu de mesure. La transparence sur les suites données est une condition de la confiance des enfants dans les voies de plainte.

8.12 Ouvrir les instances de participation à tous les enfants et jeunes

Les jeunes relèvent que des instances comme le Jugendrot, le Jugendparlament ou la CNEL réunissent souvent les mêmes profils, en particulier sur le plan socio-économique. Les conseils communaux d'enfants et de jeunes, les organisations de jeunesse et l'OKAJU lui-même pourraient examiner la composition de leurs instances et aller vers les enfants et les jeunes qui n'y accèdent pas : recrutement par les écoles et les maisons relais plutôt que sur candidature spontanée, prise en charge des frais, horaires et lieux accessibles, accompagnement à la prise de parole. Sans cela, la participation risque de renforcer les inégalités qu'elle devrait réduire.

8.13 Associer les parents à la réflexion sur l'adultisme

L'autorisation parentale exigée pour les ateliers a tenu certains enfants à l'écart, ce qui peut traduire une inquiétude de parents face au thème. Les actions de sensibilisation à l'adultisme et aux violences éducatives devraient aussi s'adresser aux parents, avec des supports accessibles et non culpabilisants, afin que la réflexion ne reste pas réservée aux professionnels et aux enfants déjà autorisés à y participer.

8.14 Maintenir une interdiction légale explicite de toutes les violences envers les enfants

Plus de la moitié des enfants déclarent avoir déjà subi une punition physique, et les trois quarts des cris ou des insultes « *pour leur bien* ». Au Luxembourg, l'interdiction des châtiments corporels, y compris dans la famille, repose sur l'article 2 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille. Toute réforme de ce cadre devrait maintenir une interdiction explicite de toutes les formes de violence physique et psychologique envers les enfants, dans la famille comme dans les communautés éducatives, et l'accompagner d'une information des parents et des professionnels sur les alternatives éducatives.

Pour suivre ces propositions, préciser pour chaque action qui en est responsable, les suites attendues et la manière dont les enfants et les jeunes seront associés à son évaluation. Cette étape permet de vérifier les effets des engagements, au-delà de leur simple affichage.

9 Bibliographie et sources

Alanen, L. (2021). *Childhoods: Theoretical Approaches.* In J. Qvortrup, W. Corsaro & M.-S. Honig (Eds.), *The Palgrave Handbook of Childhood Studies*. Palgrave Macmillan.

Alvarez-Lizotte, P., & Caron, C. (2022). L'adultisme comme outil d'analyse critique : exemple appliqué à l'intervention sociojudiciaire auprès des jeunes vivant en contexte de violence conjugale. Enfances Familles Générations, 41. https://doi.org/10.7202/1097368ar

Caron, C. (2021). Adultisme et participation des enfants : comprendre les rapports de pouvoir dans les institutions éducatives. *Revue internationale des droits de l'enfant*, 29(2), 75–92.

Dalglish, S. L., Sakyi, K. S., Prost, A., et al. (2026). Children in all policies: lessons from a global collaboration to promote the health and wellbeing of children and future generations. The Lancet, 408(10550), 169–182. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(26)00856-1.

Hart, R. (1992). *Children's Participation: From Tokenism to Citizenship.* UNICEF Innocenti Essays No. 4.

Liebel, M. (2020). *Decolonizing Childhoods: From Exclusion to Dignity.* Springer.

Ritz, A. (2019). Adultismus – Machtverhältnisse zwischen Erwachsenen und Kindern/Jugendlichen. In S. Andresen et al. (Eds.), *Handbuch Kindheits- und Jugendsoziologie*. Springer VS.

Ritz, M. (2012). *Kindsein ist kein Kinderspiel. Adultismus – (un)bekanntes Phänomen.* In *Macht. Sexualität. Was? Handeln gegen sexualisierte Gewalt – Gewalt und Intervention im pädagogischen Alltag* (pp. 12–24).

Annexe 1 : Gestion des situations sensibles pendant le mini-questionnaire

Avant l'activité, identifier la personne référente et la procédure de protection applicable, expliquer le droit de ne pas répondre et les limites de la confidentialité, et prévoir un espace d'échange individuel. Les consignes ci-dessous ne doivent pas retarder une mesure nécessaire à la sécurité d'un enfant.

a) Si des éléments sont mentionnés qui peuvent influencer le bien-être de l'enfant à la maison, à l'école ou ailleurs (p. ex. violences physiques, humiliations répétées, non-respect grave de la vie privée) :

- Ne pas approfondir devant tout le groupe.
- Valider le ressenti de l'enfant (« *tu as le droit d'en parler, ce n'est pas de ta faute* »).
- Proposer un échange individuel avec une personne de confiance désignée, qui ne soit pas mise en cause dans la situation. Si les éléments évoqués font craindre un danger actuel ou immédiat, ne pas attendre la fin de l'atelier : solliciter sans délai la personne référente et appliquer la procédure de protection prévue.

b) Si des enfants évoquent des situations qui les touchent émotionnellement (ou touchent d'autres enfants) sans nécessairement constituer une mise en danger :

- Reconnaître l'émotion (« *ce que tu racontes peut être triste/injuste, beaucoup d'enfants ressentent cela* »).
- Rappeler les droits de l'enfant concernés (art. 12, 16, 19) et que les adultes ont la responsabilité de les respecter.
- Proposer un temps de parole individuel à la fin pour les enfants qui le souhaitent (OKAJU ou adulte de référence dans l'école).

Dans tous les cas, rappeler à la fin du mini-questionnaire aux enfants qu'ils peuvent contacter l'équipe de l'OKAJU ou en parler à un adulte de confiance de l'école après l'atelier s'ils se sentent mal à l'aise ou préoccupés par quelque chose.

Annexe 2 : Enfants : connaissance des droits

École 1

Au total, 10 enfants ont participé à l'atelier sur l'adultisme, dont 5 filles et 5 garçons. À la question de savoir s'ils connaissent les droits de l'enfant, 10 enfants sur 10 ont répondu par « Oui ». Ils ont pu citer quelques exemples, comme « *le droit à l'éducation* », « *le droit d'avoir accès à l'eau propre ou d'avoir à manger* », « *l'accès à la santé* ».

École 2

En tout, 12 enfants ont participé à l'atelier sur l'adultisme, dont 3 filles et 9 garçons. À la question de savoir s'ils connaissent les droits de l'enfant, les 12 enfants ont répondu « oui ». Ils ont pu citer plusieurs exemples, tels que le droit à l'éducation, le droit d'avoir accès à de l'eau potable ou à de la nourriture, le droit de ne pas être maltraité, ou encore le droit d'aller à l'école.

École 3

En tout, 19 enfants ont participé à l'atelier sur l'adultisme, dont 9 filles et 10 garçons. À la question de savoir s'ils connaissent les droits de l'enfant, 8 enfants ont répondu « oui », 10 ont répondu « non », et un enfant s'est positionné entre les deux. Ils ont pu citer plusieurs exemples, tels que le droit à l'éducation, le droit de ne pas subir de violence, le droit de ne pas être maltraité, ou encore le droit d'aller à l'école.

École 4

En tout, 13 enfants ont participé à l'atelier sur l'adultisme, dont 7 filles et 6 garçons. À la question de savoir s'ils connaissent les droits de l'enfant, les 13 enfants ont répondu « oui ». Ils ont pu citer plusieurs exemples, tels que le droit à l'éducation, le droit de ne pas subir de violence, le droit de ne pas être maltraité, ou encore le droit d'aller à l'école.

Annexe 3 : Enfants : associations de mots

École 1

Enfant	Adulte
Et mécht een Dommheeten a Feeler, mee dorausser léiert een Kand ass een, bis datt een e Jugendlechen ass. An esou richteg net méi Kand mat 18 Joer. Ne pas consommer des drogues (légales) ou fumer Être un enfant veut dire ne pas encore être en puberté. Ee Mënsch ënner 18 Joer / moins de 18 ans Ee Mënsch ënner 18 Joer. Kann net alles kafen. Vivre une enfance belle Être un enfant, c'est avoir des droits spécialement conçus pour nous. Kand sinn, ass wann ee mineur ass, an et wiisst een, et léiert een. Keng Decisioune maachen.	Mat 18 Joer geet et an d'Welt vun den Erwuessenen Ee Mënsch iwwer 18 Joer Erwuessener si scho gewuess Être un adulte c'est avoir plusieurs responsabilités On peut boire de l'alcool et fumer (même si c'est pas bien pour la santé) Être un adulte, c'est avoir plus que 18 ans et pouvoir faire des trucs d'adulte Ee Mënsch iwwer 18, kann alles kafen Sech grouss behuelen a gutt Decisioune maachen
Être petit	**Être grand**
Sech kleng behuelen Kleng sinn, ass fir mech nëmmen d'Gréisst, ob een 1 m grouss ass oder 2 Meter, ännert näischt. T'ass nëmmen en Adjektiv. All Mënsch war eng Kéier kleng. Keng Decisioune maache mussen. Ein Kind kann nicht alles machen.	Déi Grouss kënnen och fir Kanner vu 4, Kanner vun 8 sinn, dat ass einfach en Adjektiv En erwuessene Mënsch sinn Sech grouss ze behuelen, oder en Adulte ze sinn, oder einfach grouss sinn Ein erwachsener Mensch sein Gutt Decisiounen ze huelen Être grand peut se dire en termes de taille ou en termes d'âge.

École 2

Enfant	Adulte
An Schoul goen	Spät schlafen gehen
Geet Schoul	Schaffen
École	Vill schaffen
Frou	TRAVAILLE
Spaß	ERWACHSENER schaffen
Spielen	Erwachsene: viel schaffen
Spille kënnen	Schaffen gehen
Kand: selwer spillen	Viel arbeiten
spillen	Travailler travailler
Spillen, Spaass	Paye les factures
Fussball spillen	Iessen bezuelen
Kand-> Spaass	ERWACHSENER
KAND	ab 18 Joer
Ënner 18	Frei sinn
Manner wéi 18 Joer	Pas assez de temps
kleng	Responsabilité
Méi Energie	Erwuessener wëllen nees vill
Energie	Verantwortung
Dommheeten	Erwuessener bezuelen
Kanneresch Saache maachen	Erwuessen
	Kanner kréien
	Kanner maachen
	Kanner oppassen
	Fueren
	Oppassen op Kanner
Être petit	**Être grand**
Fussball spillen	Größe
Kanneresch	Messen auf 1,00m
Dommheeten	Pouvoir prendre des choses en hauteur
Spillen	Grouss sinn : spéit schlofen
Kanner Saachen maachen	Grouss sinn : net gemobbt
Net all Decisioun huelen	Alter
Courir vite	Grouss sinn 1m67 – 2m
kleng sinn	All Decisiounen huelen
Kleng sinn, gemobbt ginn	Ab 18 Joer
Fréi schlofen	Iwwert 1m60
Alter	Min 1m65
1m50	1m80
Größe	Grouss Been hunn
Ënner 1,60 m	
Kleng Been hunn	

École 3

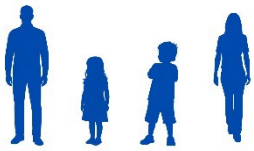
Enfant	Adulte
Happy Young Small Stress-free Healthy A person who is less than 18 Excited Criticised Misunderstood Intimidated Childish Innocent Emotional Careless Don't need to stress about money Smaller Crazy fun Playful Crazy Silly Joy Kid Has to be educated Younger Infinite creativity Rage Baiting School Student Get educated Not serious Young Fun Us	Money Has experience Not fun Stressed (mostly) Take your own decisions Can get out alone without asking someone He can do whatever he wants to Can decide what you do Can do things that children can't Strong Job Job application Work High level Mature They have more rights than children Serious It's a person older than 18+ Responsible Having a job Responsibility Work Responsible Live in good conditions Serious Older Already has a job Responsible Stressed Money
Être petit	**Être grand**
Sleepy Young Being young Being helped Getting overlooked by „being big" Weak Scared Good at hiding	Responsable Take care of kids Over 18 years old Have kids My sister Older Anxiety Powerful Thinking everyone is worse than you More things to reach

École 4

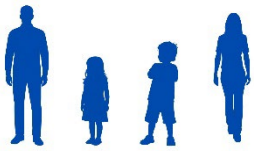
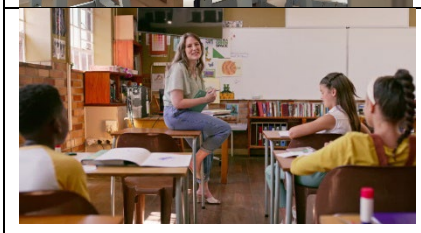
Enfant	Adulte
Eng Persoun ënner 18 Joer	Beruff
Keng Gewalt	Haus
Kand vun zwee Leit	Famill
Spillen	Mam Auto fueren
Nicht diskriminieren	Aleng wunnen
Persoun bis 18 Joer	Schaffen
Däerf nach net alles maachen (Alkohol, Führerschäin, …)	Haushalt
Spillen	Spaass
Vill schlofen / laang schlofen	Vill Suergen hunn
Spaass	Rechnungen
Laachen	Méi fréi opstoen
Quatsch maachen	Däerf méi maachen, ass net esou begrenzt
Vill fräi Zäit	Passt op Kanner op
Verrückt	Schaffen, Aarbecht hunn
Spaass hunn	Eng Persoun vun 18 Joer a méi
Schoul	Pubertéit ass gläich eriwwer
Spillsaachen	Iwwert 18 Joer
Net schaffen	Net vill schlofen
	Schaffen
	Net vill Spaass hunn
Être petit	**Être grand**
Persoun mat Wachstumsschwäche	Kann ee maachen wat ee well
Net sou grouss	Méi Verantwortung
Vill Fräizäit hunn	Méi erwuesse ginn
Net vill këmmeren	Studéieren
Net vill denken	Rechnungen bezuelen
Net héich	Et kann ee méi Saache maachen
Besser verstoppen	Et kann een aleng Entscheedungen treffen
Kand	Eng erwuesse Persoun oder eng Persoun, déi méi héich ass
Kleng Persoun	
Ënner 1,50 m	Méi al wéi 18 Joer sinn
„Kleng sinn, dat sinn ech“	Iwwert 1M50

Annexe 4 : Enfants : photolangage

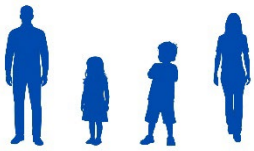
École 1

	☐ Cinq enfants ont indiqué que ce sont les adultes qui prennent les décisions. ☐ Les autres enfants ont expliqué que les enfants peuvent aussi prendre des décisions, mais pas celles qui impliquent des responsabilités importantes (par exemple : acheter une voiture, signer un contrat, etc.).
	☐ Quelques enfants ont indiqué que ce sont les adultes qui prennent les décisions. ☐ Un consensus s'est dégagé : tout le monde autour de la table peut décider de ce qu'il souhaite manger.
	☐ Les enfants expliquent que c'est l'enseignante qui détient le pouvoir, parce qu'elle est adulte. ☐ Ils précisent que l'enseignante décide « parce qu'on est à l'école et qu'il faut faire ce qu'elle dit ». ☐ Pour eux, l'enseignante a le pouvoir parce que c'est son travail de prendre des décisions.

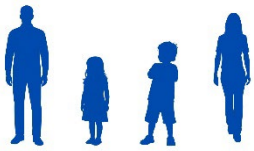
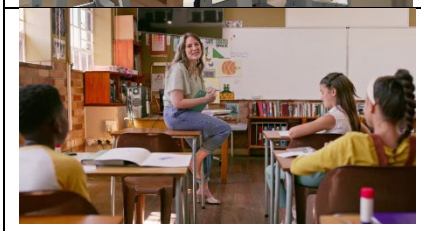
École 2

	☐ La majorité des enfants ont indiqué que « les adultes prennent les décisions ». ☐ Après discussion, les enfants expliquent que « cela dépend » et s'accordent pour dire que tout le monde peut prendre des décisions.
	Les réponses sont partagées : ☐ Certains enfants disent que ce sont les adultes, « parce qu'ils sont grands ». ☐ D'autres affirment que celui qui cuisine décide, ou que celui qui fait les courses décide. ☐ Certains ajoutent que tout le monde peut décider et que chacun peut manger ce qu'il veut.
	Les réponses sont également partagées concernant l'école : ☐ Certains enfants disent que c'est l'institutrice qui décide. ☐ D'autres répondent que « tout le monde décide ».

École 3

	☐ Dix enfants ont indiqué que c'est la maman qui décide. ☐ Sept enfants ont répondu que ce sont la maman *et* le père qui décident. ☐ Deux enfants ont expliqué que « cela dépend » : selon eux, la manière dont les parents et les enfants sont entre eux influence qui prend les décisions.
	☐ Sept enfants ont indiqué que c'est la maman qui décide. ☐ Six enfants ont répondu que ce sont les parents qui décident ensemble. ☐ Cinq enfants ont dit que c'est le père qui décide.
	☐ Seize enfants ont indiqué que c'est l'enseignante qui décide. ☐ Deux enfants ont répondu que ce sont les enfants qui décident.

École 4

	☐ La majorité des enfants ont répondu que ce sont le père ou les parents qui ont le pouvoir de décision. ☐ Quelques enfants ont expliqué que ce sont les parents, mais que les enfants peuvent décider avec eux. ☐ Un enfant a dit : *« eigentlech huet jidderee säi Choix, wat e mécht » (en français* : « en fait, chacun a son choix dans ce qu'il fait »).
	☐ Un consensus des enfants indiquait que tout le monde peut décider et que chacun peut manger ce qu'il ou elle souhaite. ☐ Trois enfants ont expliqué que ce sont les parents qui ont le pouvoir de décision, car ils doivent veiller à ce que les enfants ne mangent pas la même chose tous les jours.
	☐ Neuf enfants ont indiqué que c'est l'enseignante qui a le pouvoir de décision. ☐ Un enfant a dit que les enfants et l'enseignante partagent le pouvoir de décision. ☐ Un enfant a expliqué que ce sont les enfants qui ont le pouvoir de décision.

Annexe 5 : Enfants : comportements des adultes par contexte

École 1

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
Maison	☐ Quand les adultes cuisinent pour moi, je ne dois rien faire en cuisine. ☐ Quand les adultes sont là pour nous quand on est triste ☐ Ils nous aiment ☐ Ils font attention à nous, ils font des trucs cool avec nous ☐ Ils m'ont acheté un lit et une belle chambre ☐ Quand on est tous ensemble ☐ Quand je suis seule à la maison ☐ Quand on sort le soir, quand on va manger en terrasse ☐ Quand mes frères/ sœurs sont là pour jouer avec les adultes ☐ Quand je peux dormir avec mon chien ☐ Quand mon père parle de quelque chose qui m'intéresse ☐ Presque tout est cool ☐ Quand je suis écouté(e), quand on me porte de l'attention ☐ Quand on est ensemble ☐ Quand je peux jouer avec mon chien ☐ Être en famille et jouer ensemble à des jeux de société ☐ À Noël quand toute la famille est ensemble	Maison	☐ Quand ils n'ont pas le temps d'écouter ☐ Quand on n'a pas le droit de faire des choses qu'on aimerait faire ☐ Quand ils disent que je dois nettoyer ☐ Quand ils m'énervent quand je dois me lever ☐ Quand ma mère me réveille à 5 heures du matin ☐ Quand les parents restent entre eux ☐ Quand les adultes se disputent ☐ Quand les adultes ne parlent que du travail ☐ Quand les adultes parlent entre eux et que je ne peux pas participer à la conversation
École	☐ Quand ils sont sympas avec les enfants ☐ Ils sont cool quand on fait du sport ☐ Quand ils racontent des blagues → c'est cool d'apprendre avec eux ☐ Quand ils prennent le temps de nous expliquer les choses ☐ Quand ils sont sportifs ☐ Quand ils donnent des explications claires, p.ex. pour parler de la guerre ☐ Quand ils font des « *Traumreise* » ☐ Quand on regarde des films ☐ Ils nous apprennent des trucs	École	☐ Quand on doit travailler ☐ Quand ils font des promesses qu'ils ne tiennent pas ☐ Quand ils nous crient dessus ☐ Quand ils nous donnent des chartes scolaires (punitions) ☐ Quand on n'a pas le droit de faire la moindre des choses ☐ Quand ils n'écoutent pas ☐ Quand on doit toujours faire nos devoirs ☐ Quand ils nous insultent ☐ Quand ils partagent leurs mauvaises humeurs ☐ Quand ils sont très arrogants ☐ Quand ils nous punissent pour rien

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
	☐ Quand on fait des choses qu'on ne fait normalement pas (excursions) ☐ Quand ils font des trucs gais pour apprendre ☐ Quand on peut s'occuper nous-mêmes sans faire de bagarre ☐ Quand les adultes nous donnent des libertés ☐ Quand ils changent la méthode de travail ☐ Quand on regarde des films ou qu'on travaille sur l'ordinateur ☐ Quand ils parlent avec nous de choses intéressantes : la Seconde Guerre mondiale, Wladimir Putin, Donald Trump ☐ Faire des jeux sur le PC (coding, jeux de mathématiques)		☐ Quand ils nous obligent à faire des trucs qu'on ne veut pas faire ☐ Quand les adultes ne sont pas faits pour travailler avec des enfants ☐ Quand les adultes n'aident pas quand on a besoin ☐ Quand ils ne comprennent pas les enfants ☐ Les enseignants sont fainéants ☐ Quand ils donnent des punitions et nous crient dessus ☐ Quand les enseignants de français râlent tout le temps ☐ Le temps en cours luxembourgeois
Maison relais / Garderie	☐ Globalement on n'est pas contents avec les adultes en garderie. Quelques adultes sont sympas parce qu'ils nous écoutent ☐ Le manger est bon ☐ Quand ils sont sympas et nous aident avec les devoirs ☐ Quand on peut jouer avec des amis ☐ Quand on fait des jeux, des activités	Maison relais / Garderie	☐ Quand on n'a pas le droit de parler et qu'on doit faire des devoirs ☐ Quand ils sont méchants ☐ Le temps d'étude ☐ Presque tous les éducateurs sont désagréables ☐ Quand ils ne sont pas à l'écoute ☐ Quand ils crient ☐ Quand ils ne rigolent jamais ☐ Quand ils nous obligent à aller aux toilettes avec d'autres ☐ Quand ils nous obligent à bricoler alors qu'on ne veut pas ☐ Quand les adultes commencent à crier sans raison ☐ Quand ils nous forcent à faire des devoirs ☐ Quand on fait nos devoirs ils nous forcent à aller aux toilettes ☐ Le manger est dégueulasse ☐ [XY] insulte les enfants mais seulement les lux et les fr sont leurs chouchous
Sport / Loisirs	☐ Quand on fait des trucs cool ☐ Quand ils sont « méga gentils » ☐ C'est génial, mon prof de gymnastique est le meilleur. Il est très gentil et a beaucoup d'humour ☐ Quand ce n'est pas ennuyeux ☐ Tout est cool	Sport	☐ Quand ils nous expliquent des mauvais trucs ☐ - endurance ☐ Quand ils n'ont pas d'humour ☐ Quand ils nous crient dessus ☐ Quand ils se mettent à crier ☐ Trop de pressions

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
	☐ Quand on prépare les choses ☐ Jeux d'eau avec les adultes ☐ Balades au lac		☐ Quand des personnes (amies) sont exclues
Espace public	☐ Quand des inconnus nous disent bonjour dans la rue ☐ Quand ils sont accueillants au restaurant ☐ Quand on a de l'autonomie pour aller seul à l'école ☐ Quand les adultes achètent quelque chose aux enfants ☐ Quand les adultes font des compliments ☐ Quand ils nous achètent quelque chose ☐ Quand on trouve de l'argent par terre ☐ Quand les adultes nous font des compliments	Espace public[4]	☐ Quand des inconnus ne disent pas « Moien » ☐ Quand le chauffeur n'est pas gentil ou regarde méchamment et ne répond pas à mes questions (p. ex. où est mon arrêt) ☐ Quand les petits enfants appuient sur le stop plusieurs fois et le chauffeur demande de sortir ☐ Quand les adultes manquent de respect ☐ Quand les adultes crient sur les enfants ☐ Quand les adultes parlent mal ☐ Quand les adultes fument ☐ Quand les adultes sont sous drogue ☐ Quand ils crient dessus ☐ Quand les SDF nous forcent à donner de l'argent ☐ Quand les adultes se crient dessus ☐ Quand il y a une bagarre à la Schueberfouer ☐ Quand les adultes regardent les enfants de manière bizarre ☐ Quand les enfants sont ignorés au restaurant ☐ Quand les adultes parlent mal ☐ Quand les personnes fument ☐ Personnes au téléphone ☐ Personnes ivres dans le tram ou qui nous crient dessus ☐ SDF →quand ils nous forcent à donner de l'argent ☐ Quand les adultes se disputent publiquement ☐ Bagarre à la Schueberfouer ☐ Quand les adultes regardent les enfants bizarrement ☐ Quand au restaurant les adultes ignorent les enfants

[4] Sous « espace public », nous entendons tout lieu qui ne se situe ni à la maison, ni à l'école, ni dans une institution, mais en dehors de la sphère privée. Cela peut être dans la rue, sur une aire de jeux, dans un restaurant, en vacances, etc.

École 2

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
Maison	☐ Faire mes devoirs avec mon frère/ ma sœur ☐ Jouer ensemble (tous ensemble ou avec parents) ☐ Quand les parents partent en vacances ☐ Quand on est ensemble souvent ☐ Quand on regarde des films ensemble ☐ Quand on mange ensemble ☐ Quand on cuisine ensemble ☐ Quand on joue ensemble ☐ Quand je peux regarder la télé à la maison ☐ Quand je peux dormir longtemps le week-end ☐ Quand on s'amuse avec les adultes ☐ Quand je joue au football avec mon père	Maison	☐ Quand ils nous punissent ☐ Quand ils nous prennent le téléphone ☐ Quand ils reviennent trop tard ☐ Quand on n'a pas le droit de sortir ☐ Quand on doit aller tôt au lit ☐ Quand on doit laver la vaisselle ☐ Quand on ne se voit jamais ☐ Quand je dois faire mes devoirs ☐ Quand les adultes regardent le téléphone ☐ Quand je dois nettoyer
École	☐ Quand on ne travaille pas ☐ Quand on fait des excursions (Ausfluch) ☐ Quand on part en colonie et on fait des activités ensemble ☐ Quand on reçoit des cadeaux (pour Noël) ☐ Quand ils parlent gentiment avec nous ☐ Quand on peut travailler seul ☐ Quand on regarde des films ☐ Quand les adultes sont relax ☐ Quand c'est calme	École	☐ Quand on doit travailler avec l'enseignante ☐ Quand ils ne sont pas présents ☐ Quand ils nous donnent des devoirs qu'on ne comprend pas ☐ Quand on doit sortir quand il pleut ☐ Quand ils ne parlent pas avec nous ☐ Quand ils nous obligent à aller nager ☐ Quand ils nous obligent à sortir tandis que les enseignants restent dedans avec du café ☐ Quand on reçoit trop de tests ☐ Quand on fait beaucoup de tests ☐ Quand je dois sortir ☐ Quand il faut travailler ☐ Quand ils sont sévères
Maison relais / Garderie	☐ Quand on fait des colonies ☐ Quand on a plus de liberté ☐ Quand on fait des bêtises ☐ Quand ils jouent avec nous et rigolent avec nous ☐ Quand on fait des activités ☐ Quand on sort	Maison relais / Garderie	☐ Quand les éducateurs crient, nous crient dessus ☐ Quand ils ne savent pas cuisiner ☐ Quand ils appellent les parents pour rien ☐ Quand ils nous punissent sans raison ☐ Quand je dois faire mes devoirs ☐ Quand ils râlent

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
	☐ Quand ils sont gentils		☐ Quand ils mangent avec nous ☐ Quand la nourriture n'est pas bonne
Sport / Loisirs	☐ Quand le prof est cool (« fair, eescht, witzeg, sérieux ») ☐ Quand ils ont du respect ☐ Quand ils font des compliments ☐ Quand ils nous aident ☐ Quand on apprend des choses ☐ Quand ils ont du respect ☐ Quand on fait un sport « cool » ☐ Quand on peut pratiquer le sport qu'on veut ☐ Quand les adultes acceptent le choix de sports des enfants	Sport	☐ Quand ils ne font rien avec nous ☐ Quand ils sont sévères ☐ Quand ils sont injustes ☐ Quand l'arbitre n'est pas juste ☐ Quand ils ne nous supportent pas ☐ Quand ils n'ont pas de respect ☐ Quand ils nous interdisent le téléphone ☐ Quand on fait des choses qu'on ne veut pas faire (p. ex. se promener) ☐ Quand on doit courir
Espace public	☐ Quand ils nous donnent de l'argent ☐ Quand on reçoit des choses gratuitement ☐ Quand c'est propre au restaurant ☐ Quand je peux décider ce que je veux manger ☐ Quand ils sont gentils, quand ils nous aident ☐ Quand ils ont du respect ☐ Quand ils jouent avec nous	Espace public	☐ Quand les adultes sont ivres ☐ Quand les adultes fument ☐ Quand les adultes n'ont pas de respect (net moien, kee merci) ☐ Quand ils n'ont pas de respect ☐ Quand les adultes sont de mauvaise humeur ☐ Quand les adultes (parents) n'acceptent pas qu'on veut faire du shopping tout seul

École 3

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
Maison	☐ Quand on joue à des jeux ensemble avec les adultes ☐ Quand on joue ensemble ☐ Quand je peux jouer sur l'iPod ☐ Quand on joue à des jeux vidéo ☐ Quand j'ai accès à la nourriture et à un endroit où dormir ☐ Quand je peux manger ☐ Quand ils m'aident avec mes travaux ☐ Quand on va au parc ☐ Quand on passe du temps ensemble ☐ Quand des amies viennent en visite ☐ Quand ils prennent soin de moi ☐ Quand ma mère cuisine pour moi ☐ Quand on est à la maison	Maison	☐ Quand je dois faire des devoirs ☐ Quand je dois faire le linge ☐ Quand je dois nettoyer la maison ☐ Quand je dois manger des légumes ☐ Quand les parents me crient dessus quand je fais une bêtise ☐ Quand ils nous comparent à un autre ☐ Quand on se fait prendre ☐ Quand ils n'écoutent pas ☐ Quand on doit toujours travailler (24/7) ☐ Quand ton frère ou ta sœur a des ennuis et que tes parents te disent « toi aussi » ☐ Quand ils nous disent « non » pour les choses qu'on aime ☐ Quand ils reviennent du travail et sont « stressés » ☐ Quand ils ne tiennent pas leurs promesses ☐ Quand je ne peux pas avoir un animal ☐ Quand ils me forcent à manger des choses que je n'aime pas ☐ Quand ils oublient de mettre de l'eau dans mon sac
École	☐ Quand on regarde les films ☐ Quand on cuisine ensemble ☐ Quand on reçoit des sucreries ☐ Quand on m'apprend des choses ☐ Quand je reçois de l'aide quand je suis harcelé ☐ Quand les enseignants aident les enfants à faire ce dont ils ont besoin ☐ Quand ils nous disent qu'on n'a pas de devoirs ☐ Quand on regarde des films ☐ Quand on fait des choses qu'on aime ☐ Quand on ne travaille presque pas	École	☐ Quand on doit faire des travaux qu'on ne comprend pas ☐ Quand je parle à un ami et on me coupe la parole ☐ Quand ils sont autoritaires ☐ Quand ils nous donnent l'impression de perdre notre temps ☐ Quand ils nous comparent à d'autres élèves ☐ Quand on fait des mathématiques ☐ Quand on doit rester en punition ☐ Quand on doit travailler beaucoup trop
Maison relais / Garderie	☐ Quand ils s'amusent avec nous ☐ Quand les gens sont sympathiques ☐ Quand on fait des activités	Maison relais / Garderie	☐ Quand ils nous crient dessus (sans raison) ☐ Quand la nourriture n'est pas bonne

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
	☐ Quand ils jouent avec nous (juste quelque temps) ☐ Quand on peut manger beaucoup de choses ☐ Quand on peut passer du temps avec nos ami(e)s ☐ Quand les professionnels (éducateurs) prennent soin des enfants (font attention à ce qu'on mange, nous donnent de l'eau quand il fait chaud)		☐ Quand à chaque fois qu'il y a un problème, ils ne nous aident pas vraiment ☐ Quand la nourriture n'est pas bonne ☐ Quand ils sont sans énergie ☐ Quand on se sent « oublié » ☐ Quand ils ne travaillent que pour l'argent ☐ Quand ils font des choses d'enfants ☐ Quand ils sont impolis
Sport / Loisirs	☐ Quand ils nous aident quand on en a besoin, et si on fait une erreur, ils nous expliquent comment faire ☐ Quand on joue au « bulldog » à la fin d'un cours. ☐ Quand on s'amuse à jouer avec nos parents ☐ Quand on fait une erreur et les adultes nous aident à la corriger ☐ Quand on progresse en gymnastique ☐ Quand on s'amuse ☐ Quand on pratique mon sport préféré ☐ Quand on s'amuse et on joue	Sport	☐ Quand ils nous forcent à faire des choses ☐ Quand on fait des jeux de société ☐ Quand on n'est pas aidé ☐ Quand c'est ennuyeux ☐ Quand ils pensent qu'on dramatise ☐ Quand on est fatigué ou blessé ☐ Quand on ne comprend pas ce qu'ils veulent ☐ Quand on est forcé de faire ce qu'ils disent même si on est fatigué ☐ Quand on est fatigué et qu'on doit courir
Espace public	☐ Quand on mange ensemble au restaurant ☐ Quand on va au cinéma ☐ Quand ils ne nous coupent pas la parole ☐ Quand ils nous protègent des dangers ☐ Quand ils sont présents, c'est moins facile d'enlever les enfants ☐ Quand ils disent « Moien » ☐ Quand il y a de la musique « cool » dans la rue ☐ Quand je me sens bien quand je me promène ☐ Quand ils nous saluent	Espace public	☐ Quand les adultes nous punissent ☐ Quand on n'a pas le droit d'acheter des sucreries ☐ Quand ce n'est pas gratuit ☐ Quand un adulte me demande si je veux des sucreries ☐ Quand un inconnu vous adresse la parole et que vous vous sentez mal à l'aise ☐ Quand il y a beaucoup de personnes sans-abri (fait peur) ☐ Quand ils fument et qu'on doit le sentir ☐ Quand ils mettent mal à l'aise les enfants ☐ Quand des adultes sont ivres et se mettent à nous parler dans une langue étrangère

École 4

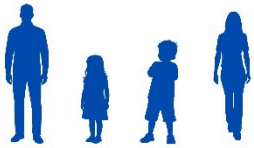
Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
Maison	☐ Quand on reçoit de l'aide avec mes devoirs ☐ Quand il y a un baby-sitter ☐ Quand on regarde un film ensemble ☐ Quand on cuisine ensemble ☐ Quand les parents aident ☐ Quand les parents passent du temps avec nous ☐ Quand les parents nous permettent quelque chose ☐ Quand on joue avec les adultes ☐ Quand les parents lisent des histoires	Maison	☐ Quand je dois jouer seul ☐ Quand je passe mon temps libre à la maison ☐ Quand j'entends de la musique forte ☐ Quand je dois me reposer ☐ Quand je dois prendre une douche seul ☐ Quand les adultes s'énervent avec ce que je regarde à la télévision ☐ Quand un adulte rentre dans la salle de bain quand je prends une douche ☐ Quand les parents viennent dire bonne nuit et puis ferment presque la porte ☐ Quand les adultes sont trop sévères avec la sécurité ☐ Quand les amis sont à la maison et les parents sont ennuyants ☐ Quand les parents nous crient dessus ☐ Quand les adultes nous ignorent et quand ils sont sur leur téléphone
École	☐ Quand on fait une excursion ☐ Quand on reçoit de l'aide ☐ Quand l'adulte explique les choses ☐ Quand l'enseignante est de bonne humeur durant l'excursion ☐ Quand l'enseignante nous apprend des choses ☐ Quand on fait des activités (colonie, excursion) ☐ Quand on peut passer du temps libre à l'école ☐ Quand ils nous lisent des choses	École	☐ Quand je dois faire des corrections ☐ Quand je dois travailler seul ☐ Quand je reçois une punition ☐ Quand l'enseignante s'énerve ☐ Quand l'enseignant nous force à travailler ☐ Quand on reçoit des punitions ☐ Quand on doit faire des tests ☐ Quand on reçoit des devoirs
Maison relais / Garderie	☐ Quand on fait des jeux ☐ Quand on mange ensemble ☐ Quand ils font des activités avec nous ☐ Quand on regarde des films ensemble ☐ Quand les éducateurs sont sympas	Maison relais / Garderie	☐ Quand les adultes parlent durant le temps des devoirs ☐ Quand on fait du libre jeu ☐ Quand on n'a pas le droit de sortir ☐ Quand on fait trop de bruit, les adultes éteignent la lumière
Sport / Loisirs	☐ Quand les adultes aident ☐ Quand les adultes jouent avec nous	Sport	☐ Quand l'entraîneur s'énerve ☐ Quand on fait des jeux

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
	☐ Quand les adultes nous laissent jouer ce qu'on veut ☐ Quand les parents nous donnent la permission de faire du sport ☐ Quand ils nous apprennent des choses ☐ Quand les adultes font du sport avec nous ☐ Quand on fait des choses avec eux qui sont « cool » ☐ Quand les adultes participent		☐ Quand les adultes sont trop sévères ☐ Quand on doit faire des choses enfantines ☐ Quand l'enseignante nous donne des devoirs de ChatGPT ☐ Quand on doit courir et puis faire des activités
Espace public	☐ Quand on peut acheter des choses ☐ Quand quelqu'un traduit ☐ Quand les adultes s'amusent ☐ Quand on va au cinéma ☐ Quand on va nager ☐ Quand des adultes étrangers nous prêtent de l'argent ☐ Quand les adultes jouent de la musique ☐ Quand au restaurant le garçon dit des choses sympathiques ☐ Quand les adultes nous permettent de faire du shopping ou d'aller au cinéma ☐ Quand les adultes nous payent des choses ☐ Quand ils nous laissent faire ce qu'on veut	Espace public	☐ Quand les adultes s'énervent ☐ Quand les adultes disent des gros mots ☐ Quand je vais seule à la maison de jeunes ☐ Quand je roule seule le « e-roller » ☐ Quand les adultes font des bêtises avec d'autres adultes ☐ Quand les adultes nous donnent des bises devant d'autres personnes ☐ Quand le garçon au restaurant parle français ☐ Quand ma mère dit des choses ennuyantes devant d'autres personnes ☐ Quand les parents veulent que tu restes avec eux, par peur de te perdre ☐ Quand les parents commencent à parler avec d'autres adultes ☐ Quand les adultes ne me permettent pas d'acheter des choses avec mon argent ☐ Quand les adultes parlent trop avec d'autres adultes ☐ Quand les parents m'achètent des habits qui ne me plaisent pas

Annexe 6 : Jeunes : associations de mots

Enfant	Adulte
Quelqu'un en dessous de 18 ans Un enfant est plus jeune que 18 ans Un enfant n'a pas de responsabilités Un enfant est quelqu'un en développement Un enfant a plus de droits (→ droits de l'enfant)	Au-dessus de 18 ans Indépendance Un adulte est vieux Ne pas avoir terminé avec son éducation
Être petit	**Être grand**
Avoir le droit de jouer En développement Souvent ne pas être pris au sérieux	Plus grand que 180 cm Avoir la possibilité de faire des choses indépendamment même en étant un enfant (avoir moins de 18 ans) Être un modèle

Annexe 7 : Jeunes : photolangage

	☐ La majorité a dit que les adultes ont le pouvoir ☐ Un participant a dit que le garçon a le pouvoir ☐ Trois participants ont dit que c'est la maman qui a le pouvoir
	☐ 5 participants ont dit que c'est la fille qui a le pouvoir ☐ Quelques participants ont dit que c'est la maman ☐ Outre la question de pouvoir, les participants ont discuté de la position des parents et ont souligné que leur position est intéressante, car ils ne sont pas assis face à face, mais que dans cette famille il y a une position mixte
	☐ Tous les participants ont dit que l'enseignante a le pouvoir

Annexe 8 : Jeunes : comportements des adultes par contexte

Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand c'est vraiment agréable** d'être avec eux ?		Pour toi, en tant qu'enfant, comment se comportent les adultes **quand ce n'est pas agréable d'être avec eux** ?	
Maison	☐ Quand on joue avec les parents/ les adultes ☐ Quand les enfants peuvent dire leur opinion et quand ils sont respectés ☐ Quand des parents sont séparés/divorcés communiquent bien ensemble ☐ Quand on passe des jours fériés ensemble ☐ Quand on bricole, peint ou joue de la musique avec les adultes	Maison	☐ Quand les adultes se disputent ☐ Quand les parents n'autorisent pas à faire certaines choses ☐ Quand les adultes traitent les enfants de manière injuste ☐ Quand on est accusé à tort / se faire reprocher quelque chose qu'on n'a pas fait ☐ Quand les adultes sont de mauvaise humeur ☐ Quand les parents ne se parlent pas et utilisent les enfants comme intermédiaires
École	☐ Quand on fait des excursions ou d'autres activités cool ☐ Quand les enseignants supportent les élèves ☐ Quand on a des enseignants auxquels on peut faire confiance ☐ Quand les enseignants écoutent les jeunes ☐ Quand les enseignants prennent des décisions justes ☐ Quand les cours des enseignants sont intéressants	École	☐ Quand les enseignants font des tests ☐ Quand les enseignants manifestent leur pouvoir ☐ Quand les enseignants utilisent des phrases comme « Dir sidd JUST Schüler, dir hutt näischt ze soen » ☐ Quand les enseignants donnent de mauvais exemples (p. ex. fumer) ☐ Quand ils veulent manger avec toi à la même table ☐ Quand les enseignants sont injustes, pas compétents, pas motivés, arrogants
Maison relais / Garderie	☐ Quand les enfants ont un mot à dire dans les activités ☐ Quand les enfants peuvent décider ☐ Quand les enfants ont diverses possibilités d'activités proposées	Maison relais / Garderie	☐ Quand les adultes n'autorisent pas les enfants/ jeunes à faire certaines choses en disant « du muss dat maachen » sans explications ☐ Quand les adultes rangent les jouets ☐ Quand il y a des éducateurs frustrés qui le font ressentir aux enfants
Sport / Loisirs	☐ Quand les enfants reçoivent de l'aide au niveau organisationnel ☐ Quand les jeunes apprennent avec les adultes ☐ Quand les jeunes sont pris au sérieux ☐ Quand les enfants ont des parents riches qui peuvent payer les activités/ loisirs	Sport	☐ Quand les adultes dénigrent les enfants ou les harcèlent. ☐ Quand il n'y a pas d'aires de jeux dans les environnements d'habitation des enfants ☐ Quand les enfants sont exclus parce qu'ils veulent être seuls ou avoir un moment de tranquillité.

Espace public [5]	☐ Quand les adultes aident en cas de besoin ☐ Quand il y a des places publiques pour tous et où tout le monde peut s'amuser ☐ Quand les adultes font confiance aux jeunes / aux enfants quand ils se promènent seuls dans la rue ou quand ils prennent le bus seuls	Espace public	☐ Quand on va à une fête où il y a juste des adultes ☐ Quand les transports publics sont trop pleins ☐ Quand des adultes arrivent dans un espace et chassent les enfants. ☐ Quand les adultes sont ivres ☐ Quand les adultes fument

[5] Sous « espace public », nous entendons tout lieu qui ne se situe ni à la maison, ni à l'école, ni dans une institution, mais en dehors de la sphère privée. Cela peut être dans la rue, sur une aire de jeux, dans un restaurant, en vacances, etc.

Annexe 9 : Professionnels : associations de mots

Enfant	Adulte
- Découvrir le monde - Quelqu'un de moins de 18 ans - Un enfant = une personne à part entière - Un être avec beaucoup de connaissances pour ses propres souhaits avec limitations et peu d'expériences - Une jeune personne - En développement physique et psychologique, ayant besoin de protection et de guidance - Quelqu'un de dépendant d'une personne à responsabilité - Entre 4 et 11 ans - En train de grandir - Besoins importants - Vulnérabilité & adaptabilité - Tester les limites - Curieux - « Ech léiere gären all Dag dobäi » - Être humain dans les premières et importantes étapes de développement (physique, social, mental etc.)	- Cerveau déjà formé - Besoins différents - Autres responsabilités - Prendre les petits par la main et accompagner - Avoir la responsabilité - Pouvoir prévoir les conséquences des actions - Avoir plus que 18 ans - Responsabilité vis-à-vis des « petits » - Agir de manière autonome, être capable d'assurer une protection et d'offrir un accompagnement - Quelqu'un qui a atteint l'âge de la majorité - Qui exerce sa citoyenneté (droits, devoirs) différemment de quelqu'un de mineur. - Une personne ayant davantage d'expérience, qu'elle peut transmettre aux jeunes à travers un leadership authentique - Définition légale
Être petit	**Être grand**
- En croissance - Taille - Développement et en croissance - Les marches sont trop hautes, les poignées aussi. Il faut demander de l'aide pour tout. On me dit ce que je dois faire, mais pas toujours ce dont j'ai besoin. - Besoin de guidance - Être plus petit que… - Vivre sans soucis	- Avoir une valise pleine d'expériences - Je te montre comment faire et je peux t'accompagner pour essayer - Être plus autonome qu'en étant petit - Responsable, autonome - Je peux dire mon opinion - Taille, développement, avoir atteint sa taille d'adulte - Croissance achevée - A toujours le pouvoir vis-à-vis des plus jeunes personnes. - Avoir de la responsabilité, donner de la protection